First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Energy, the Environment and Natural Resources

Chair:
The Honourable NICHOLAS W. TAYLOR

Tuesday, October 23, 2001
Thursday, October 25, 2001

Issue No. 16

Fifth and sixth meetings on:
Bill S-18, An Act to Amend the Food and Drugs Act (clean drinking water)

WITNESSES:
(*See back cover*)

38350–38363

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'

Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Président:
L'honorable NICHOLAS W. TAYLOR

Le mardi 23 octobre 2001
Le jeudi 25 octobre 2001

Fascicule nº 16

Cinquième et sixième réunions concernant:
Le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Nicholas W. Taylor, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams
Banks
Buchanan, P.C.
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Christensen
Cochrane
Cook
Eyton
Finnerty
Kelleher, P.C.
Kenny
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Sibbeston

** Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Kenny *(October 23, 2001).*

The name of the Honourable Senator Kenny substituted for that of the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. *(October 24, 2001).*

The name of the Honourable Senator Cook substituted for that of the Honourable Senator Kenny *(October 24, 2001).*

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Nicholas W. Taylor

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

Adams
Banks
Buchanan, c.p.
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Christensen
Cochrane
Cook
Eyton
Finnerty
Kelleher, c.p.
Kenny
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Sibbeston

** Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Hervieux-Payette, c.p. est substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny *(le 23 octobre 2001).*

Le nom de l'honorable sénateur Kenny est substitué à celui de l'honorable sénateur Hervieux-Payette, c.p. *(le 24 octobre 2001).*

Le nom de l'honorable sénateur Cook est substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny *(le 24 octobre 2001).*

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 23, 2001
(27)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources met at 5:35 p.m. this day, in room 257 East Block, the Chair, the Honourable Nicholas W. Taylor, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Buchanan, P.C., Christensen, Cochrane, Finnerty, Hervieux–Payette, P.C. and Taylor (7).

Other senators present: The Honourable Senator Cools and Watt (2).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on May 10, 2001, the committee proceeded to study Bill S-18 (*See Issue No.11, Tuesday, June 5, 2001 and Thursday, June 7, 2001 for full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Canadian Water and Wastewater Association:

Duncan Ellison, Executive Director;

Ron Patterson, President;

André Proulx, 2nd Vice President;

Ian Douglas, Chair of the Drinking Water Quality Committee.

The witnesses made a presentation and answered questions.

The Canadian Water and Wastewater Association submitted a brief.

At 6:55 p.m., it was agreed — That the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 23 octobre 2001
(27)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 35, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Nicholas W. Taylor (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Buchanan, c.p., Christensen, Cochrane, Finnerty, Hervieux-Payette, c.p. et Taylor (7).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Cools et Watt (2).

Également présente: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 10 mai 2001, le comité procède à l'étude du projet de loi S-18. (*Pour le texte intégral de l'ordre de renvoi, voir le fascicule nº 11 du mardi 5 juin 2001 et du jeudi 7 juin 2001.*)

TÉMOINS:

De l'Association canadienne des eaux potables et usées:

Duncan Ellison, directeur général;

Ron Patterson, président;

André Proulx, 2e vice-président;

Ian Douglas, président du Comité de la qualité de l'eau potable.

Les témoins font un exposé et répondent aux questions.

L'Association canadienne des eaux potables et usées dépose un mémoire.

À 18 h 55, il est convenu — Que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, October 25, 2001
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources met at 9:36 a.m. this day, in room 257 East Block, the Chair, the Honourable Nicholas W. Taylor, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Christensen, Cochrane, Cook, Finnerty, Spivak and Taylor (7).

Other senators presents: The Honourable Senators Grafstein and Watt (2).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Officer and Mollie Dunsmuir.

OTTAWA, le jeudi 25 octobre 2001
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 36, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Nicholas W. Taylor (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Christensen, Cochrane, Cook, Finnerty, Spivak et Taylor (7).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Grafstein et Watt (2).

Également présentes: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche, et Mollie Dunsmuir.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on May 10, 2001, the committee proceeded to study Bill S-18. (*See Issue No.11, Tuesday, June 5, 2001 and Thursday, June 7, 2001 for full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Federation of Canadian Municipalities:

Louise Comeau, Director, Sustainable Communities and Environmental Policy;

Sylvestre Fink, Policy Analyst for Environmental Issues; Community Energy Systems.

The witnesses made a presentation and answered questions.

The Federation of Canadian Municipalities submitted a brief.

At 10:38 a.m., it was agreed — That the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

En conformité avec l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 10 mai 2001, le comité poursuit son étude du projet de loi S-18. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule nº 11 des délibérations du mardi 5 juin 2001 et du jeudi 7 juin 2001.*)

TÉMOINS:

De la Fédération canadienne des municipalités:

Louise Comeau, directrice, Collectivités viables et politiques environnementales;

Sylvestre Fink, analyste des politiques sur les questions environnementales, Section de l'énergie communautaire.

Les témoins font un exposé, puis répondent aux questions.

La Fédération canadienne des municipalités dépose un mémoire.

À 10 h 38, il est entendu — Que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Michel Patrice

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 23, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-18, to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 5:35 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Nicholas W. Taylor (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we have a quorum. We welcome our witnesses this evening on Bill S-18. Please proceed.

Mr. Ron Patterson, President, Canadian Water and Wastewater Association: Honourable senators, thank you for this opportunity. After our oral presentation today, we intend to table a detailed written presentation in a few days' time.

I am the town engineer for the town of Amherst, Nova Scotia, a town of 10,000. I have spent considerable years managing the water and wastewater utilities in our region. I am the Nova Scotia representative as well as the President of the Canadian Water and Wastewater Association.

With me is Mr. André Proulx who is also an engineer specializing in drinking water systems. He is the Second Vice President of our association and represents the Ontario Waterworks Association on our board. Mr. Proulx has had an equally long career in drinking water systems. He now works for Delcan Corporation, a Canadian-owned consulting firm with more than 500 employees.

Also with me is Mr. Ian Douglas, a water-quality engineer and the Manager of the City of Ottawa's water-treatment facilities. He is Chair of the Canadian Water and Wastewater Association water quality committee.

Mr. Duncan Ellison is here as the Executive Director of the Canadian Water and Wastewater Association and a former federal public civil servant who has had a distinguished career in several departments including Health Canada and Environment Canada as a specialist in environmental health risk assessment and management.

The Canadian Water and Wastewater Association is the national voice of the municipal water and wastewater sector, providing municipal liaison services and channels to the federal and national bodies whose legislation, policy and programs impact on the provision of municipal water and wastewater services in Canada.

This association has the additional functions of ensuring that there is a pan-Canadian flow of information, that the national standards of excellence are implemented, and that we maintain a

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 23 octobre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui à 17 h 35 pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Nicholas W. Taylor (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, nous avons le quorum. Nous souhaitons la bienvenue aux témoins que nous accueillons ce soir dans le cadre de notre étude du projet de loi S-18. Vous avez la parole.

M. Ron Patterson, président, Association canadienne des eaux potables et usées: Honorables sénateurs, je vous remercie de nous donner l'occasion de témoigner. Après notre exposé oral d'aujourd'hui, nous avons l'intention de déposer dans quelques jours un mémoire écrit détaillé.

Je suis l'ingénieur municipal de la ville d'Amherst, en Nouvelle-Écosse, qui compte 10 000 habitants. J'ai passé un nombre considérable d'années à administrer les services d'aqueduc et d'égout dans notre région. Je suis le représentant de la Nouvelle-Écosse à l'Association canadienne des eaux potables et usées, dont je suis également le président.

Je suis accompagné de M. André Proulx, qui est également un ingénieur spécialisé dans les systèmes d'eau potable. Il est deuxième vice-président de notre association et représente à notre conseil l'Association des réseaux d'aqueduc de l'Ontario. M. Proulx a lui aussi une longue expérience dans l'administration des réseaux d'aqueduc. Il travaille maintenant à la Delcan Corporation, cabinet d'experts-conseils de propriété canadienne qui compte plus de 500 employés.

Je suis également accompagné de M. Ian Douglas, ingénieur spécialisé dans la qualité de l'eau potable et administrateur des installations de traitement de l'eau de la ville d'Ottawa. Il est président du comité de la qualité de l'eau potable de l'Association canadienne des eaux potables et usées.

M. Duncan Ellison est présent à titre de directeur général de l'Association canadienne des eaux potables et usées. Cet ancien fonctionnaire fédéral a fait une belle carrière dans plusieurs ministères, notamment Santé Canada et Environnement Canada, à titre de spécialiste de l'évaluation et de la gestion des risques dans le domaine de l'hygiène du milieu.

L'Association canadienne des eaux potables et usées est le porte-parole national du secteur municipal des eaux potables et usées, fournissant des services de liaison avec les municipalités et avec les organes fédéraux et nationaux dont les lois, les politiques et les programmes ont des répercussions sur les services municipaux d'eaux potables et usées au Canada.

Notre association assume par ailleurs d'autres fonctions; elle veille à ce qu'il y ait un échange d'information dans l'ensemble du Canada, à ce que des normes d'excellence nationale soient

current professional contact with counterpart associations in other countries including the U.S.A.

Our board of directors reflects our provincial-territorial diversity and includes representatives from the seven regional associations of professional and technical people who provide municipal water and wastewater services in Canada.

The matter of water regulation in Canada and the role that the federal government can and should play is very complex. We will forward to you a written brief on our presentation for future consideration. Should you wish, after review of that written brief, we will be prepared to meet with you at your convenience to discuss any issues that might arise.

The assurance of safe drinking water supplies for Canadians is now achieved through a multifaceted interrelated process involving legislation and programs at both federal and provincial-territorial levels, and the professional activities and investments of the municipalities across Canada with their private-sector partners. The process has been developed, modified and refined over the years.

The objectives of municipal water supply systems are to provide safe and healthy water on a continuous basis to all of our customers as well as meeting fire protection needs.

The municipal water sector in consort with its regulatory community are continuously reviewing current practices, looking for improvements and are investing in enhanced treatment facilities. There are more than 3,000 public water systems serving more than 24,000 Canadians.

The Chairman: I apologize for interrupting. Does your association represent a certain percentage of those 3,000 water systems? How many of these public water systems are in your association?

Mr. Patterson: We have a membership in the order of 180 utilities. Many of the 3,000 utilities listed are very small and we do not represent them all. We represent in the order of 180 municipal utilities. I would correct the fact that there are 24 million Canadians.

In addition to our direct membership, there are seven regional associations including the Atlantic Canada Waterworks Association, RÉSEAU environnement in Quebec, the Ontario Waterworks Association, the Western Canada Waterworks Association, the British Columbia Waterworks Association, and the Northern Territories Water and Waste Water Association. Those associations are members of Canadian Water and Wastewater Association, or CWWA. Their total membership would represent a very high percentage of those 3,000 utilities.

The Chairman: I wanted to know how powerful a group you are.

mises en oeuvre, et nous maintenons des relations de travail professionnelles avec nos associations homologues dans d'autres pays, notamment les États-Unis.

Notre conseil d'administration reflète notre diversité provinciale-territoriale et comprend des représentants des sept associations régionales d'employés professionnels et techniques qui assurent les services municipaux d'eaux potables et d'eaux usées au Canada.

Le dossier de la réglementation de l'eau au Canada et le rôle que le gouvernement peut et doit jouer est très complexe. Nous vous ferons parvenir un mémoire écrit que vous pourrez examiner à loisir. Si vous le souhaitez, après avoir pris connaissance de ce mémoire écrit, nous sommes disposés à vous rencontrer de nouveau, au moment qui vous conviendra, pour discuter de toute question que vous pourriez avoir.

L'approvisionnement en eau potable saine pour les Canadiens est actuellement assuré grâce à un processus complexe faisant intervenir de nombreux intervenants et mettant en cause des lois et programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux, et les activités professionnelles et les investissements des municipalités d'un bout à l'autre du Canada, qui travaillent de concert avec leurs partenaires du secteur privé. Tout ce processus a été élaboré, modifié et raffiné au fil des ans.

Les objectifs des systèmes municipaux d'approvisionnement en eau potable sont de fournir continuellement une eau sûre et saine à tous nos clients, et aussi de répondre aux besoins en matière de lutte contre les incendies.

Le secteur municipal de l'eau, de concert avec la communauté des responsables de la réglementation, réexamine continuellement les pratiques en vigueur, cherchant à y apporter des améliorations, et investit pour mettre en place de meilleures installations de traitement. Il y a plus de 3 000 réseaux d'aqueduc qui servent plus de 24 000 Canadiens.

Le président: Je m'excuse de vous interrompre. Votre association représente-t-elle un certain pourcentage de ces 3 000 réseaux d'aqueduc? Combien de ces réseaux d'aqueduc publics sont représentés à votre association?

M. Patterson: Nous représentons environ 180 services d'aqueduc qui sont membres de notre association. Beaucoup des 3 000 réseaux sont très restreints et nous ne les représentons pas tous. Nous représentons environ 180 réseaux municipaux. Je voudrais en profiter pour apporter une rectification: j'aurais dû dire 24 millions de Canadiens.

En plus de nos membres directs, il y a sept associations régionales, notamment l'Atlantic Canada Waterworks Association, RÉSEAU environnement au Québec, l'Ontario Waterworks Association, la Western Canada Waterworks Association, la British Columbia Waterworks Association et l'Association des eaux potables et usées des Territoires du Nord-Ouest. Toutes ces associations sont membres de l'Association canadienne des eaux potables et usées. Au total, les membres de ces associations représentent sans doute un pourcentage très élevé de ces 3 000 services d'aqueduc.

Le président: Je voulais savoir dans quelle mesure votre groupe est puissant.

Mr. Patterson: We can stand up and say that we represent those utilities, but I cannot say that they all pay membership dues to us.

Unfortunately, from time to time, a water-related health incident will occur, as they will in other sectors such as food, occupational health and safety. These incidents occur for reasons not necessarily related to the overall governing structure. From these incidents, lessons are learned and the process and requirements are adjusted to prevent any reoccurrence.

Walkerton triggered that process, and reviews and modifications are now being undertaken in Ontario and elsewhere. The federal government and the provinces and territories are now examining their regulatory schemes. Municipalities are looking at their operations. All levels of government and the stakeholders are also reviewing the overall water management framework as it affects the supply of potable water for Canadians.

From these incidents and a continuous improvement approach, improvements have been identified and implemented. Others are being proposed or planned, not just in Ontario, but across the country.

Senator Grafstein is to be congratulated on his initiative that provides an alternative to the current federal-provincial territorial legislative framework. Proposing to regulate drinking water quality through the Food and Drugs Act as a food provides an interesting and feasible alternative as the need to control the presence of additives and contaminants in food is quite analogous to the presence of additives and contaminants in water.

Such alternatives should always be examined to determine if the present regulatory scheme is the most efficient and effective.

Bill S-18, if enacted, would significantly change the current long-developed and well-refined framework within which municipalities act to provide safe drinking water. The likely consequences of Bill S-18, with its potential for new and different inspection programs, is the creation of uncertainties and probable duplication of effort with existing provincial and territorial responsibilities.

This could be confusing and disruptive if it resulted in a second set of regulations to be adhered to by our municipalities. Regulatory overlap is not something that CWWA supports.

The Senate should note the current initiative to review and reformulate the overall water management framework being developed through federal, provincial and territorial discussions that will involve all stakeholders including the municipalities. This is taking place through the Canadian Council of Ministers of Environment and its water planning committee.

M. Patterson: Nous pouvons affirmer que nous représentons ces services publics, mais je ne peux pas dire qu'ils paient tous leur cotisation.

Malheureusement, de temps à autre, un problème de santé mettant en cause la qualité de l'eau surgit, comme cela arrive aussi dans d'autres secteurs comme l'alimentation, ou encore la santé et sécurité au travail. Ces incidents se produisent pour des raisons qui ne sont pas nécessairement liées à la structure administrative générale. À partir de ces incidents, on peut tirer des leçons et apporter des rajustements au processus et aux exigences pour éviter que de telles situations ne se reproduisent.

L'incident de Walkerton a déclenché ce processus et des études et des modifications sont actuellement en cours en Ontario et ailleurs. Le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires étudient actuellement leur régime réglementaire. Les municipalités examinent toutes leurs activités. Tous les paliers de gouvernement et les intervenants examinent également l'ensemble du cadre administratif en ce qui a trait à l'approvisionnement des Canadiens en eau potable.

À partir de ces incidents et dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, des améliorations ont été identifiées et réalisées. D'autres sont à l'état de projet ou ont été proposées, pas seulement en Ontario, mais d'un bout à l'autre du pays.

Le sénateur Grafstein mérite des félicitations pour son initiative qui représente une solution de rechange à l'actuel cadre législatif fédéral-provincial-territorial. Il a proposé de réglementer la qualité de l'eau potable en considérant celle-ci comme un aliment visé par la Loi sur les aliments et drogues, ce qui est une possibilité intéressante et faisable, car les contrôles nécessaires pour déceler la présence d'additifs et de contaminants sont analogues, qu'il s'agisse d'aliments ou de l'eau.

Il faut constamment examiner des solutions de ce genre pour déterminer si le régime réglementaire actuel est le plus efficace et efficient possible.

S'il était adopté, le projet de loi S-18 changerait sensiblement le cadre actuel, établi de longue date et qui a fait l'objet de nombreuses retouches successives, dans lequel s'insèrent les activités déployées par les municipalités pour fournir un approvisionnement en eau potable saine. Le projet de loi S-18 ouvre la porte à des programmes d'inspection nouveaux et différents et aurait pour conséquence probable la création d'incertitudes et le dédoublement des efforts que déploient déjà les responsables provinciaux et territoriaux.

Cela pourrait être source de confusion et de bouleversement s'il en résultait une deuxième série de règlements que nos municipalités seraient tenues de respecter. Le chevauchement des règlements n'est pas une situation que préconise notre association.

Le Sénat doit prendre bonne note de l'initiative visant à réexaminer et à refondre globalement le cadre de gestion de l'eau qui est actuellement élaboré dans le contexte de discussions fédérales-provinciales-territoriales qui mettront en cause tous les intervenants, y compris les municipalités. Ces discussions ont lieu au Conseil canadien des ministres de l'Environnement et à son comité de planification de l'eau.

The framework is to manage the quality of water from the environment to the tap, and back to the environment in a harmonious and integrated manner.

Participating in this process is the federal-provincial territorial subcommittee on drinking water that reports to the multi-jurisdictional committee on environmental and occupational health.

Canadian Water and Wastewater Association looks forward to the completion of the current review of activities under CCME that is examining the water management framework.

The Canadian Water and Wastewater Association, representing the municipal agencies directly responsible for the delivery of safe drinking water in Canadian cities and towns, believes that adequate and specific adjustments are being made to the current legislative framework to meet the needs of Canadians and sees no benefit to the enactment of the proposed amendment to the Food and Drugs Act as represented by Bill S-18.

Canadian Water and Wastewater Association does, however, urge the Government of Canada to examine and strengthen its role in the assurance of safe drinking water within its existing legislative and constitutional powers, and to seek other non-duplicative ways to provide support to the current programs and activities in this sector.

I will make the following suggestions of ways this can be accomplished: first, strengthening the research into the health effect of contaminants and additives in drinking water; second, strengthening research and optimizing existing and new treatment technologies to reduce the presence of additives and contaminants to appropriate levels; third, facilitating investment in new or rehabilitated water treatment and distribution infrastructure; fourth, encouraging the development and implementation of training, education and certification programs for treatment plant and distribution system operators employed by our sector; and, finally, encouraging the accreditation initiatives of our water utilities.

Should the senators believe that a legislative base for federal involvement is needed, then CWWA notes that the twice-proposed Drinking Water Material Safety Act would fill essential gaps in the overall legislative framework and provided a direct basis for federal involvement. This proposed legislation had the support of the provinces and territories as it complemented existing provincial and territorial programs and legislation.

I will now discuss these recommendations in further detail including how the government can strengthen its presence.

CWWA notes that the guidelines for Canadian drinking water quality have been developed on a pure health risk assessment basis. The difficulty lies in translating these pure health risk assessment guidelines into practical and affordable risk management decisions that provide appropriate levels of health protection.

L'objectif est d'établir un cadre permettant de gérer la qualité de l'eau depuis l'environnement jusqu'au robinet et de retour dans l'environnement, le tout de façon harmonieuse et intégrée.

Participe à ce processus le sous-comité fédéral-provincial-territorial de l'eau potable qui relève du comité de l'environnement et de l'hygiène du milieu mis sur pied par de nombreuses instances.

L'Association canadienne des eaux potables et usées attend avec impatience l'achèvement des études actuellement menées dans le contexte du CCME qui examine le cadre global de gestion de l'eau.

L'association, qui représente les organismes municipaux directement responsables de l'approvisionnement en eau potable saine des villes canadiennes, croit que l'on est en train d'apporter au cadre législatif actuel des retouches ponctuelles et précises qui permettront de répondre aux besoins des Canadiens, et ne voit aucun avantage à l'adoption de la modification à la Loi sur les aliments et drogues que l'on propose dans le projet de loi S-18.

L'association recommande toutefois vivement au gouvernement du Canada d'examiner et de renforcer son rôle pour ce qui est de garantir un approvisionnement en eau potable saine grâce à ses actuels pouvoirs législatifs et constitutionnels, et de chercher, en évitant de faire double emploi, d'autres moyens d'appuyer les activités et programmes actuels dans ce secteur.

Je vais faire les suggestions suivantes, comme moyen de parvenir à cette fin: premièrement, renforcer la recherche sur les conséquences pour la santé des contaminants et additifs dans l'eau potable; deuxièmement, renforcer la recherche et optimiser les technologies existantes et nouvelles pour réduire la présence d'additifs et de contaminants à des niveaux appropriés; troisièmement, faciliter les investissements dans l'infrastructure de traitement et d'adduction de l'eau, qu'il s'agisse d'aménager des installations nouvelles ou de rénover des installations existantes; quatrièmement, encourager l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de formation, d'éducation et d'accréditation pour les employés des usines de traitement et des réseaux d'aqueduc dans notre secteur; et enfin, encourager les initiatives d'accréditation de nos services d'adduction d'eau.

Si les sénateurs sont convaincus qu'un cadre législatif est nécessaire pour la participation fédérale, alors l'Association canadienne des eaux potables et usées signale que la Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable, qui a déjà été proposée deux fois, comblerait certaines des graves lacunes de ce cadre et établirait une base permettant l'intervention directe des autorités fédérales. Ce projet de loi avait l'appui des provinces et des territoires car il venait compléter la législation et les programmes existant actuellement dans les provinces et territoires.

Je vais maintenant traiter de chacune de ces recommandations de façon plus détaillée, en précisant comment le gouvernement pourrait renforcer sa présence.

L'association signale que les lignes directrices relatives à la qualité de l'eau potable au Canada ont été élaborées purement sur la base d'une évaluation des risques pour la santé. La difficulté consiste à traduire ces lignes directrices théoriques sur l'évaluation des risques pour la santé en décisions pratiques et abordables de

CCWA therefore recommends that the federal government should strengthen its research capability and activities in the following three ways: first, determining the health effects of contaminants and additives in drinking water; second, evaluating substances already identified as being of concern for drinking water quality; and, third, identifying and assessing treatment technologies to reduce the presence of additives and contaminants to appropriate levels.

These would benefit all Canadians by providing risk management information to those provincial, territorial and municipal agencies who have to make and implement risk management decisions.

We note that the former proposed Drinking Water Material Safety Act would have provided both a basis for assessing the guidelines and for setting standards for additives and components in drinking water systems. CWWA recommends that the federal government consider reintroducing the Drinking Water Material Safety Act to provide a legislative basis for the federal involvement in the existing federal-provincial-territorial drinking water program.

Municipal infrastructure is constantly in the headlines and CWWA knows that senators are well aware of the needs and problems facing our municipality in this area. We note that the provision of safe drinking water requires increasingly complex treatment infrastructure and the maintenance of distribution systems that presents differing burdens on large and small communities, especially where the introduction of new treatment technology is required.

It is the policy of CWWA that municipal water and wastewater services should recover the full cost of providing these services, including capital, operating and depreciation costs. This long-standing policy has been reflected in policy statements now being made by the Federation of Canadian Municipalities and their provincial and territorial counterparts. CWWA recommends, therefore, that the federal government continue to participate in the municipal infrastructure programs. However, this support should be tied to the provinces and municipalities instituting full-cost-pricing policies.

Operator training and certification issues are also current. The water sector employs more than 200,000 persons across Canada. Training and education of staff employed in the technical areas of treatment plants and distribution systems has been a basic practice in this sector for more than 80 years. Even in the Southern provinces and three territories where mandatory operator certification is not currently in place, voluntary certification under the auspices of our regional associations does take place. Nonetheless, CWWA urges two things take place in respect to training and certification: One, that the federal government provide financial assistance and expert resources for training, education, and

gestion du risque donnant un niveau approprié de protection de la santé.

L'association recommande donc que le gouvernement fédéral renforce sa capacité et ses activités de recherche de trois manières: premièrement, en déterminant l'incidence sur la santé de la présence de contaminants et d'additifs dans l'eau potable; deuxièmement, en évaluant les substances déjà identifiées et préoccupantes quant à la qualité de l'eau potable; et troisièmement, en identifiant et en évaluant les technologies de traitement qui permettraient de réduire la présence des additifs et contaminants à des niveaux acceptables.

Cela avantagerait tous les Canadiens en donnant des renseignements sur la gestion du risque aux autorités provinciales, territoriales et municipales qui doivent prendre et mettre en oeuvre des décisions en matière de gestion du risque.

Nous signalons que la Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable, que l'on avait proposée, aurait jeté les bases de l'évaluation des lignes directrices et de l'établissement de normes sur les additifs et les composants dans les réseaux d'aqueduc. L'association recommande que le gouvernement fédéral envisage de présenter de nouveau ce projet de loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable afin d'établir le fondement législatif de l'intervention fédérale dans le programme fédéral-provincial-territorial qui existe déjà dans le domaine de l'eau potable.

L'infrastructure municipale fait constamment les manchettes et l'association sait que les sénateurs connaissent pertinemment les besoins et les problèmes auxquels sont confrontées nos municipalités dans ce domaine. Nous faisons observer que l'approvisionnement en eau potable saine exige une infrastructure de traitement de plus en plus complexe et l'entretien des réseaux d'aqueduc, ce qui représente un fardeau plus ou moins lourd pour les petites et grandes localités, surtout lorsqu'il est nécessaire de faire appel à de nouvelles technologies de traitement.

L'Association canadienne des eaux potables et usées est d'avis que les services municipaux des eaux potables et usées doivent recouvrer intégralement le coût de ces services, y compris les coûts de capital, d'exploitation et d'amortissement. Cette politique adoptée de longue date est reprise dans les énoncés de politique actuellement publiés par la Fédération canadienne des municipalités et par les associations provinciales et territoriales. Par conséquent, l'association recommande au gouvernement fédéral de continuer à participer aux programmes d'infrastructure municipale. Toutefois, cet appui doit être conditionnel à l'établissement par les provinces et les municipalités de politiques de recouvrement intégral des coûts.

Les questions de formation et d'accréditation des exploitants font également couler beaucoup d'encre. Le secteur de l'eau emploie plus de 200 000 personnes au Canada. La formation et l'éducation du personnel travaillant dans les services techniques des usines de traitement et des réseaux d'aqueduc est une pratique fondamentale qui est en vigueur dans ce secteur depuis plus de 80 ans. Même dans les provinces et dans les trois territoires où l'accréditation des employés n'est pas encore obligatoire, l'accréditation volontaire sous les auspices de nos associations régionales est la norme. Néanmoins, l'association recommande vivement de prendre deux mesures en ce qui concerne la formation et

certification programs; two, that the federal government provide assistance and support to all provinces and territories in implementing mandatory certification requirements of programs across Canada.

We advise that the public water sector is also developing and implementing accreditation programs to ensure that water utilities are operating at peak efficiency and effectiveness to achieve the highest quality water. These include programs developed by the American Water Works Association with the assistance of the United States Environmental Protection Agency for surface water supply systems. The original Qual-Serve program and its successor the Partnerships for Safe Drinking Water Program have been internationalized by AWWA in the form of the International Water Treatment Alliance. The CWWA and our regional associations are developing plans to fully implement this alliance across Canada.

ISO 9,000 and 14,000 standards are being increasingly adopted in the municipal water sector. A special form of utility-wide performance and quality control assessment is the Hazard Analysis and Critical Control Points program being developed by the World Health Organization's water program.

Federal, provincial and territorial officials working in drinking water safety are aware of these developments and encourage the municipal sector to undertake these programs. Some of these programs may be part of the future of water management framework.

CWWA recommends that the federal government encourage and support the development and implementation of these utility-based certification and accreditation programs with financial and human resource support.

In conclusion, CWWA's position on regulatory overlap is firm, but we do encourage and support a strong federal presence in national drinking water programs.

Senator Buchanan: I have no questions. Mr. Patterson is an expert. He answered all the questions. Of course, he is from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I was involved for several months in the work being done to ensure fluoration of domestic water. I was working with the Ministry of Social Affairs, the equivalent in Quebec of the Department of Health. The opposition to that measure had to do with the qualifications required from the treatment plant staff.

l'accréditation: premièrement, que le gouvernement fédéral donne une aide financière et les services de spécialistes pour les programmes de formation, d'éducation et d'accréditation; deuxièmement, que le gouvernement fédéral fournisse une aide financière et un appui à toutes les provinces et territoires pour les aider à mettre en oeuvre des programmes d'accréditation obligatoire partout au Canada.

Nous vous informons que le secteur des services publics d'adduction d'eau est également en train d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes d'accréditation pour s'assurer que les services d'eau fonctionnent avec la plus grande efficacité et efficience possible pour obtenir de l'eau de la meilleure qualité. Nous mettons notamment en oeuvre des programmes conçus par l'American Waterworks Association, avec l'aide de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis pour des réseaux d'approvisionnement en eau de surface. Le programme original appelé Qual-Serve et son successeur, le Partnerships for Safe Drinking Water Program, ont été mondialisés par l'association internationale sous la forme de l'International Water Treatment Alliance. L'Association canadienne des eaux potables et usées et nos associations régionales élaborent actuellement des plans en vue de mettre en place cette alliance partout au Canada.

Les normes ISO 9 000 et 14 000 sont de plus en plus adoptées dans le secteur des services municipaux de l'eau. Le programme de l'eau de l'Organisation mondiale de la santé est en train de mettre au point une forme spéciale de l'outil d'évaluation du rendement et de contrôle de la qualité applicable à l'ensemble des services publics; il s'agit de l'outil appelé Système de l'analyse des risques — points critiques pour leur maîtrise, connu sous le sigle anglais HACCP.

Les autorités fédérales, provinciales et territoriales qui travaillent dans le domaine de la sécurité de l'eau potable sont au courant de tout cela et encouragent le secteur municipal à mettre en oeuvre ces programmes, dont certains pourront être intégrés à l'avenir au cadre de gestion de l'eau.

L'association recommande au gouvernement fédéral d'encourager et d'appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre de ces programmes d'accréditation et d'homologation dans chaque service public, en fournissant une aide financière et des ressources humaines.

En conclusion, la position de l'association au sujet du chevauchement réglementaire est ferme, mais nous préconisons et appuyons une solide présence fédérale dans les programmes nationaux de gestion de l'eau potable.

Le sénateur Buchanan: Je n'ai pas de questions. M. Patterson est un expert. Il a répondu à toutes les questions. Bien sûr, il vient de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette: J'ai été impliquée pendant plusieurs mois dans l'implantation de la fluoration des eaux de consommation. Je travaillais avec le ministère des Affaires sociales, l'équivalent au Québec du ministère de la Santé. L'opposition à cette mesure était au niveau de la qualification du personnel des usines de traitement.

How could the federal government involve itself in a provincial jurisdiction? Would provincial governments accept an intervention of the federal government in that area? I have not looked into the matter. I put the question to you. You support an intervention by the federal government. However, did you ask provincial authorities whether they would agree with the proposals that are being put to us? Unless obviously you just send them a cheque.

Mr. Proulx: Our recommendation was not to introduce Canadian regulations. Currently, the provinces are responsible for the certification of drinkable water or waste water plant employees, for distribution systems and sewer systems.

We suggest to that the federal government should try and convince the provinces that do not have a mandatory certification system. Seven provinces and three territories do not have any mandatory system. Other provinces and territories have a certification system that is not mandatory, but at least they have a system. They are beginning to insist for a consistent system being put in place. Alberta, Ontario since 1993, and Nova Scotia have mandatory programs. The systems are relatively new. The requirement to put in place such systems in all provinces would help at the level of the qualification of personnel and the maintenance of the systems. We recommend that the Department of Human Resources Development pursue the education program as well as the certification programs.

[*English*]

Senator Hervieux-Payette: What do you call additives in drinking water? Are you talking about chlorine and the various products to make sure the water is safe, or are you talking about other products such as fluoridation of water? I understand you determining the health effects of contaminants, but is it additives that are supposed to make the water of a better quality and sometimes have some good effect for health reasons?

Mr. Ian Douglas, Chair of the Drinking Water Quality Committee, Canadian Water and Wastewater Association: Additives are sometimes both things. Usually any chemical that is applied to water for the purposes of making the water safe would be also considered an additive, things such as alum, chlorine, et cetera. The one you mentioned, fluoride, is perhaps a case of something that is not added for treatment purposes or the safety of water but for therapeutic health benefit. Additives would encompass that. In the context of the Drinking Water Safety Materials Act, additives went beyond that into devices for treating water; anything that could be applied to potable water prior to consumption.

[*Translation*]

Mr. Duncan Ellison, Executive Director, Canadian Water and Waste Water Association: I would like to add something with respect to training. The Canadian Water and Waste Water Association has a national committee on training, education and certification of operators, and that committee was supported by Environment Canada. The committee included representatives

Comment le gouvernement fédéral pourrait-il s'impliquer dans une juridiction provinciale? Les gouvernements provinciaux accepteraient-ils une intervention du gouvernement fédéral dans ce domaine? Je n'ai pas fait d'enquête. Je vous pose la question. Vous appuyez une intervention du gouvernement fédéral. Toutefois avez-vous demandé aux autorités provinciales s'ils seraient d'accord avec les propositions qui nous sont faites? À part évidemment d'envoyer un chèque.

M. Proulx: Notre recommandation n'était pas d'introduire un règlement canadien. Les provinces ont actuellement le mandat pour la certification des employés des usines d'eau potable, d'eau usée, pour le système de distribution et le système de collection des eaux usées.

On suggère au gouvernement fédéral d'essayer de convaincre les provinces qui n'ont pas un système obligatoire de certification. Sept provinces et trois territoires n'ont pas de systèmes obligatoires. Les autres provinces et territoires ont un système non obligatoire de certification, mais au moins ils ont un système. Ils commencent à insister pour l'implantation du même système. L'Alberta, l'Ontario, depuis 1993, et la Nouvelle-Écosse ont des programmes obligatoires. Les systèmes sont relativement nouveaux. L'obligation de mettre en place des systèmes dans toutes les provinces aiderait pour la qualification du personnel et l'entretien des systèmes. Nous recommandons que le ministère du Développement des ressources humaines poursuive le programme d'éducation et les programmes de certification.

[*Traduction*]

Le sénateur Hervieux-Payette: Qu'est-ce que vous appelez des additifs dans l'eau potable? Vous voulez parler du chlore et des divers produits que l'on ajoute pour garantir la salubrité de l'eau, ou bien parlez-vous d'autres produits comme les fluorures que l'on ajoute à l'eau? Je comprends que vous voulez établir l'incidence sur la santé des contaminants, mais s'agit-il d'additifs qui sont censés rendre l'eau de meilleure qualité et qui ont parfois une incidence positive sur la santé?

M. Ian Douglas, président du Comité de la qualité de l'eau potable, Association canadienne des eaux potables et usées: Les additifs peuvent parfois être les deux. D'habitude, tout produit chimique qui est ajouté à l'eau pour en assurer la salubrité serait aussi considéré comme un additif, par exemple l'alun, le chlore, et cetera. Vous avez évoqué le cas des fluorures; il s'agit peut-être d'un produit qui n'est pas ajouté pour traiter l'eau ou pour en garantir la salubrité, mais plutôt pour ses avantages thérapeutiques. Ce produit est compris dans les additifs. Dans le contexte de la Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable, les additifs comprenaient aussi tout dispositif servant au traitement de l'eau; tout ce que l'on pouvait appliquer à l'eau potable avant sa consommation.

[*Français*]

M. Duncan Ellison, directeur général, Association canadienne des eaux potables et usées: J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de la formation. L'Association canadienne des eaux potables et usées a un comité national sur la formation, l'éducation et la certification des opérateurs, qui était appuyé par Environnement Canada. Le comité a inclus des représentants des

from the provinces who are responsible for the certification process as well as representatives from the regional associations. The problem for the provinces is that they are not authorized to go out of their respective provinces to attend a conference or a symposium held outside the province. The federal government provided the necessary funding to pay for the travel and lodging of the provincial representatives. It is a support that is minimal but absolutely necessary in order to have a national committee. We can have discussions about the training courses, the curriculum, the exams and the methodology to guarantee the results, about reciprocity between the provinces to make it possible for operators that have been trained and certified in one province to go work in another one using the same standards.

Senator Hervieux-Payette: With the new systems on the Internet, could your association give that training without moving about thousands of people? There are so many of them. Continuous training can be done on line and lifelong learning through the Internet.

Mr. Ellison: Yes, this committee was created for managers and the people who deal with provincial policies. From time to time, it is necessary to bring together 25 people from all parts of Canada to discuss the problems and find some solutions together. The Internet is a tool that can be used by community colleges that are offering training courses.

[*English*]

Senator Christensen: Mr. Douglas, I notice that you are drinking boiled water. Is that any indication?

Mr. Douglas: It is a taste preference. I am happy to drink the water in Ottawa. I get asked that question every day.

Senator Christensen: We are talking about a certification system. You are talking about a certification that would be countrywide: one system where everyone would have to be certified under that system. Is that the system that is in place already?

Mr. Douglas: I believe provincially, right now it is in place, in at least a number of provinces. I am not sure how many. In Ontario, there is a certification program.

Senator Christensen: Who sets it?

Mr. Douglas: It is set through the Ministry of the Environment. It is an Ontario environment-training consortium. It is a series of courses, exams, training, and experience that operators have to meet in order to become certified. In Ottawa, our treatment facility is complex. It is considered a Class 4 plant, so the operators have to be at a certain level of expertise to operate that type of plant.

Senator Christensen: Does your association support that certification system?

Mr. Douglas: Yes we do and hope to have the system working across the country.

provinces qui ont la responsabilité de la certification ainsi que les représentants des associations régionales. Le problème pour les provinces est qu'ils n'ont pas le droit de sortir de leur province pour assister à une conférence ou à un symposium à l'extérieur des provinces. Le gouvernement fédéral a fourni les fonds nécessaires pour payer le transport et l'hébergement des représentants des provinces. C'est un appui minuscule mais absolument nécessaire pour avoir un comité national. On peut discuter des cours de formation, du contenu, des examens et de la façon d'assurer les résultats, de la réciprocité entre les provinces pour que les opérateurs formés et certifiés dans une province puissent travailler dans une autre province avec les mêmes normes.

Le sénateur Hervieux-Payette: Avec les nouveaux systèmes sur Internet, votre association pourrait-elle donner cette formation sans déplacer des milliers de personnes? Leur nombre est tellement important. La formation continue peut se faire en ligne et l'éducation permanente par le biais d'Internet.

M. Ellison: Oui, ce comité a été créé pour les gérants et ceux qui ont affaire aux politiques provinciales. Il est nécessaire de rassembler de temps en temps 25 personnes de toutes les parties du Canada pour discuter ensemble des problèmes et trouver des solutions. Internet est un moyen qui peut être utilisé par les collèges communautaires qui donnent les cours de formation.

[*Traduction*]

Le sénateur Christensen: Monsieur Douglas, je remarque que vous buvez de l'eau potable bouillie. Faut-il y voir un indice révélateur?

M. Douglas: C'est une question de goût. Je bois sans hésiter l'eau à Ottawa. On me pose cette question tous les jours.

Le sénateur Christensen: Il est question d'un système d'accréditation. Vous évoquez un régime d'accréditation qui serait à la grandeur du pays: tous et chacun seraient tenus d'être accrédités dans le cadre de ce système. Ce système est-il déjà en place?

M. Douglas: Je crois qu'il est en place à l'échelle provinciale, tout au moins dans un certain nombre de provinces. Je ne sais pas trop combien. En Ontario, il existe un programme d'accréditation.

Le sénateur Christensen: Qui l'établit?

M. Douglas: Il est établi par le ministère de l'Environnement. Il s'agit d'un consortium ontarien de formation dans le domaine de l'environnement. Le programme consiste en une série de cours, d'examens, d'ateliers de formation et d'expériences que les exploitants doivent suivre, subir et acquérir pour être accrédités. À Ottawa, notre installation de traitement est complexe. Elle est considérée comme une usine de classe 4 et les exploitants doivent donc posséder un certain niveau d'expertise pour exploiter une usine de ce type.

Le sénateur Christensen: Votre association appuie-t-elle ce système d'accréditation?

M. Douglas: Oui, absolument, et nous espérons que le système sera étendu à la grandeur du pays.

Senator Christensen: In your presentation on page 5, you are recommending that the federal government should strengthen its research capabilities and activities. Are we able to do that under present legislation, or do you feel there would need to be other legislation in place to allow the government to do all those things?

Mr. Patterson: The current research capabilities or research efforts are being handled through Health Canada. The framework is in place to do it. It just needs additional financial and human resources to keep up with the demand in that area.

Senator Christensen: Once the research is done, what about the implementation of the findings from that research? As it is now, there seems to be such a fragmentation of jurisdictions.

Mr. Patterson: It is straightforward. The federal government is responsible for the health risk assessment, and then the provincial jurisdictions are responsible for the management decisions. It cannot make the management decisions until the assessments have been done.

Senator Christensen: Would not Bill S-18 bring it together more than it is now and help with the fragmentation?

Mr. Ellison: One of the concerns about simply doing this under the Food and Drugs Act is that the issue of the additives and the contaminants could be addressed as they are in foods or drugs. This is a broader issue than that, and that comes down to the fact that removal of these very often involves intensive research into the capability of the treatment technology which is available to remove contaminants from a water source, or how to assure that the additives which are there are limited to their required amounts.

We believe that this could be done without a legislative basis. In fact, Health Canada largely does that at the request of the provinces now, and there is a very fine cadre of scientists who work in the drinking water section of Health Canada that work on that.

Our argument for suggesting that there should be a legislative basis, and in particular the Drinking Water Material Safety Act, and I will speak to this as an ex-senior federal public servant, is that without a legislative mandate, funding often gets cut off. This is one way to support the idea of a legislative mandate, because it gets included in the list of acts that a minister is responsible to, and he can go to the Treasury Board and argue that he has mandatory responsibilities that are reflected in legislation.

The Drinking Water Material Safety Act addressed a much wider issue of drinking water safety than just simply additives and contaminants that would occur in the food process.

Senator Christensen: On page 6, you are saying in the second paragraph that the water services should recover fully the costs of providing the services. From whom should these costs be recovered fully?

Le sénateur Christensen: Dans votre présentation, à la page 5, vous recommandez que le gouvernement fédéral renforce sa capacité et ses activités de recherche. Sommes-nous en mesure de le faire en application de la loi actuelle, ou bien estimez-vous qu'il faudrait d'abord légiférer pour permettre au gouvernement de faire tout cela?

M. Patterson: C'est actuellement Santé Canada qui est chargé de la capacité de recherche ou des efforts de recherche. Le cadre est en place. Il suffit seulement d'y injecter des ressources financières et humaines additionnelles pour répondre à la demande dans ce domaine.

Le sénateur Christensen: Une fois que la recherche est faite, encore faut-il mettre en application les fruits de cette recherche. À l'heure actuelle, il semble y avoir une telle fragmentation des compétences.

M. Patterson: C'est bien simple. Le gouvernement fédéral est responsable de l'évaluation des risques pour la santé, et ensuite les autorités provinciales sont responsables des décisions de gestion de ces risques. Elles ne peuvent prendre ces décisions tant que les évaluations n'ont pas été faites.

Le sénateur Christensen: Le projet de loi S-18 n'aiderait-il pas à atténuer cette fragmentation?

M. Ellison: L'une des préoccupations, si l'on appliquait simplement la Loi sur les aliments et drogues, est que la question des additifs et des contaminants pourrait être abordée de la même manière que dans le cas des aliments ou des drogues. Or, la question est plus vaste que cela; en fin de compte, l'enlèvement de ces additifs et contaminants exige souvent de faire des recherches intensives sur la capacité de la technique de traitement disponible pour éliminer ces contaminants d'une source d'eau, ou pour s'assurer que les additifs sont présents selon un dosage minimum nécessaire.

Nous croyons que tout cela pourrait se faire sans légiférer. En fait, Santé Canada le fait déjà en grande partie à la demande des provinces, et il y a un effectif d'excellents scientifiques qui travaillent à ce dossier à la section de l'eau potable de Santé Canada.

Notre argument, quand nous disons qu'il faudrait légiférer et plus particulièrement adopter la Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable, dont je peux vous parler à titre d'ancien haut fonctionnaire fédéral, c'est qu'en l'absence d'un mandat législatif, il arrive souvent que le budget soit supprimé. C'est une façon d'appuyer l'idée d'un mandat législatif, parce que c'est inscrit dans la liste des lois dont un ministre est responsable et celui-ci peut donc s'adresser au Conseil du Trésor et soutenir qu'il doit assumer des responsabilités qui sont inscrites dans une loi.

La Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable traitait de la salubrité de l'eau potable de façon beaucoup plus générale, sans se limiter simplement aux additifs et contaminants qui seraient présents dans la chaîne alimentaire.

Le sénateur Christensen: À la page 6, au deuxième paragraphe, vous dites que les services d'aqueduc devraient recouvrer intégralement le coût de la prestation des services. De qui ces coûts devraient-ils être recouvrés intégralement?

Mr. Patterson: Those costs will be recovered from the user. Many utilities in Canada are selling water at less than cost, and water should be sold at its true value. I could digress here. In Nova Scotia, for example, we are required to include depreciation of the asset as an operating cost, and that is good planning. The consumer, in paying the water rates, is paying for the future replacement of the infrastructure. In most provinces in Canada that is not a requirement. You see many utilities where the treatment plant wears out, there is no money in reserve, and they cannot get funding from the infrastructure programs. What do they do? We are saying that if full cost pricing was implemented across the system and utilities would be forced to include that in their operating costs, we the customers would be paying the true cost of producing that water and providing for the future replacement and enhancement of the treatment facilities.

Senator Christensen: It has been the practice in municipalities to provide the service of sewer and water treatment. Is there any move towards privatizing that service?

Mr. Proulx: There is a move towards that in some municipalities, and it has already been privatized in other municipalities. I could not give you a percentage. They hire private sector people to build the facilities and others are hiring the private sector to build and operate the facilities.

Senator Christensen: How are they working?

Mr. Proulx: The position of the Ontario Waterworks Association is clear. We support what is best for the particular municipality. If it means that a private sector operation is best for that municipality, then that is what we support.

We also make it clear that municipal sector operations are well run also; there are many well-run municipal sector operations. From that point of view, both can run the systems and both can run them efficiently to the benefit of their customers. It is individual to the municipality.

Hamilton has a private sector operation, and a number of municipalities, such as Moncton, which has gone with a design-build-operate facility, and it is working well for them. Edmonton Power Corporation, EPCORP, runs a strong and efficient facility in Edmonton.

Senator Christensen: In those cases they are doing 100 per cent recovery from the consumer user.

Mr. Proulx: That promotes the 100 per cent cost-recovery because it is a private sector operation.

Senator Christensen: We have a small municipality in the Yukon that is looking for a waste treatment facility that is doing just that. It seems to be a novel idea up there for a community of five hundred people. We wonder how they will be able to pass on that cost to the users.

M. Patterson: Ces coûts seront recouvrés de l'usager. Beaucoup de services publics au Canada vendent l'eau moins cher que le prix coûtant, et l'eau devrait être vendue à sa vraie valeur. Je pourrais faire ici une digression. En Nouvelle-Écosse, par exemple, nous sommes tenus d'inclure dans nos coûts d'exploitation l'amortissement de l'actif, ce qui est une bonne planification. Le consommateur, quand il paye l'eau au tarif établi, assume en même temps le coût du remplacement éventuel de l'infrastructure. Dans la plupart des provinces au Canada, ce n'est pas obligatoire. Il arrive souvent que des usines de traitement de l'eau deviennent désuètes, mais qu'il n'y ait pas d'argent en réserve et que la ville n'arrive pas à obtenir des fonds des programmes d'infrastructure. Que faire en pareil cas? Nous disons que si le prix reflétait le coût entier et si les services publics étaient forcés d'en tenir compte dans leurs frais d'exploitation, nous, les clients, serions tenus de payer le coût réel de production de cette eau ainsi que le coût du remplacement ou de l'amélioration des installations de traitement.

Le sénateur Christensen: La pratique établie est que les municipalités fournissent le service d'égout et de traitement de l'eau. Y a-t-il un mouvement vers la privatisation de ce service?

M. Proulx: Il y a un mouvement en ce sens dans certaines municipalités, et la privatisation a déjà eu lieu dans d'autres municipalités. Je ne pourrais pas vous donner un pourcentage. On embauche des gens du secteur privé pour construire les installations, et d'autres encore ont recours au secteur privé pour construire et exploiter les installations.

Le sénateur Christensen: Les résultats sont-ils satisfaisants?

M. Proulx: La position de l'association de l'Ontario est claire. Nous sommes en faveur de ce qui fonctionne le mieux dans une municipalité donnée. Si cela signifie que la meilleure solution pour une municipalité est de faire appel au secteur privé, alors c'est ce que nous appuyons.

Nous disons aussi clairement que les activités du secteur municipal sont également bien gérées; il y a beaucoup de services publics municipaux qui sont bien gérés. De ce point de vue, les deux peuvent exploiter le réseau et les deux peuvent le faire efficacement à l'avantage des clients. La décision incombe à chaque municipalité.

Hamilton a une entreprise du secteur privé et un certain nombre de municipalités, comme Moncton, ont des installations conçues, construites et exploitées par une entreprise privée et cela donne de bons résultats. L'Edmonton Power Corporation dirige très efficacement le service public à Edmonton.

Le sénateur Christensen: Dans ces cas, on recouvre 100 p. 100 des coûts qui sont payés par le consommateur.

M. Proulx: Cela favorise le recouvrement à 100 p. 100, parce que c'est une entreprise du secteur privé.

Le sénateur Christensen: Nous avons une petite municipalité au Yukon qui cherche à implanter une installation de traitement des eaux usées correspondant à ce modèle. Il semble que ce soit une idée assez nouvelle là-bas pour une petite localité de 500 habitants. Nous nous demandons comment elle pourra transmettre ce coût aux usagers.

Mr. Proulx: In the small municipalities, there is a definite need for technical knowledge. Small municipalities do not have that core, so there is a definite need. Is that with the private sector? Perhaps, but it could also be a big brother or a big sister approach from the local, larger municipality. There are different models, and many of them are being viewed through the Walkerton inquiry as well.

Mr. Douglas: Sometimes the public feels that the drinking water is affecting their health. I hope they do not think profit is the number one objective, which brings us back to the drinking water guidelines. The standards, protocols and procedures must be in place to protect the long-term maintenance of that infrastructure. If you are going to hand it over to someone, you might want to consider a 20-year or 25-year term. This will help to ensure that they do not run it into the ground, take their money in the contract and then leave. These are the concerns we have with privatization.

Senator Christensen: To go back to Bill C-18, it seems that you do not feel that by implementing this piece of legislation, it would not reduce the fragmentation that now exists and it would not give a focus to the problem of clean water and water delivery. Is that correct?

Mr. Proulx: No, and as I previously said, not only would it not do that but it would prove to be disruptive to the current system. We feel it is well refined, and we would like to see it stay as it is, in a condition where we Canadians are forcing the improvements that are necessary on a year-to-year basis.

The Chairman: I want to explore the full cost pricing. You used an example from Alberta, EPCOR. Maybe it can be twisted the other way. EPCORP is owned by the city of Edmonton, but they use the profits to expand all over. Now, they are selling services 300 to 400 miles away. They are talking about moving into Ontario. They are not really the private sector because they are owned by the city of Edmonton. However, they are taking that profit and going on to other ideas.

It is hard to stop people taking the profits and not expanding the organization. That is one thing that worries me about the full cost pricing.

I wonder if there should be a certain amount of cross-subsidization between mining or manufacturing companies that use large amounts of water. Perhaps they should pay the individual that provides them with the water. This would be particularly helpful in the West where we are running short of it. We have not found a way of diverting natural water sources to Alberta, but we will.

There is the necessary level that Mr. Douglas talks about, and an industry level. Pricing often means that you are turning the elephant loose amongst the chickens, and I am not sure that your cost pricing would work that way.

M. Proulx: Dans les petites localités, il existe très nettement un besoin de connaissances techniques. Les petites municipalités ne possèdent pas ces connaissances de base. Faut-il alors se tourner vers le secteur privé? Peut-être, mais ce pourrait aussi être une autre municipalité voisine et plus importante qui s'en chargerait à titre de «grand frère». Il y a différents modèles et beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs également examinés dans le cadre de l'enquête sur Walkerton.

M. Douglas: Le public a parfois l'impression que l'eau potable nuit à leur santé. J'espère que les gens ne croient pas que le profit est l'objectif numéro un, ce qui nous ramène aux lignes directrices sur la qualité de l'eau potable. Les normes, protocoles et procédures doivent être en place pour protéger l'entretien à long terme de cette infrastructure. Si l'on doit la remettre à quelqu'un d'autre, il y a peut-être lieu d'envisager un mandat de 20 ou 25 ans. Cela aiderait à garantir que l'entreprise ne va pas user les installations jusqu'à la corde, empocher l'argent et disparaître. Ce sont les craintes que suscite la privatisation.

Le sénateur Christensen: Pour revenir au projet de loi C-18, vous semblez d'avis que l'adoption de ce projet de loi ne permettrait pas de réduire la fragmentation qui existe actuellement et que cela ne permettrait pas de cibler davantage le problème de la salubrité de l'eau et de l'approvisionnement en eau. C'est exact?

M. Proulx: Non, et comme je l'ai déjà dit, non seulement ce but ne serait pas atteint, mais cela perturberait également le système actuel. Nous estimons qu'il est bien au point et nous aimerions qu'il demeure tel quel, en l'état, et que les Canadiens y apportent les améliorations nécessaires au fur et à mesure des besoins, d'une année à l'autre.

Le président: Je veux examiner plus à fond la question du prix reflétant le coût entier. Vous avez cité un exemple de l'Alberta, la firme EPCORP. Je pourrais peut-être présenter l'affaire sous un autre angle. EPCORP appartient à la ville d'Edmonton, mais celle-ci utilise les profits pour s'implanter un peu partout. Aujourd'hui, elle vend ses services à d'autres villes distantes de 300 ou 400 milles. Il est même question d'aller s'installer en Ontario. Ce n'est pas vraiment le secteur privé, puisque l'entreprise appartient à la ville d'Edmonton. Mais elle utilise les profits réalisés pour aller s'installer ailleurs.

Il est difficile d'empêcher les gens d'empocher les profits et d'agrandir l'organisation. C'est une chose qui m'inquiète dans l'adoption du prix reflétant le coût complet.

Je me demande s'il devrait y avoir un certain interfinancement entre les compagnies minières ou manufacturières qui utilisent d'importantes quantités d'eau. Peut-être ces compagnies devraient-elles payer la personne qui leur fournit cette eau. Ce serait particulièrement utile dans l'Ouest, où nous manquons d'eau. Nous n'avons pas trouvé le moyen de détourner les ressources naturelles en eau de l'Alberta, mais nous y parviendrons.

Il y a le niveau nécessaire dont parle M. Douglas et il y a le niveau de l'industrie. En matière d'établissement des prix, c'est souvent comme si on lâchait un éléphant dans un poulailler, et je ne suis pas sûr que c'est ce que vous envisagez.

Mr. Proulx: First of all, in respect of full cost pricing, we are not suggesting one flat rate. Some municipalities can have different types of rate structures within them. These can be both inclining or declining rate structures. Waterloo is restricted on ground water so they have an inclining rate structure. The bigger the user of water, the more they have to pay. Other municipalities have focussed in the opposite way: the more you use, the less you have to pay. There are arguments for both sides.

Right now it is within the municipalities' jurisdictions to set the rates. All we are getting at is that it should be full cost recovery, flat rate, declining rate or inclining rate, to ensure that you are receiving all the funds to support the complete water system.

Senator Adams: About one month ago, we had witnesses from Department of Health and the Department of Indian Affairs and Northern Development. In my home region, about 85 per cent of people depend on water delivery. They do not have a water and sewer facility in the community. Rankin Inlet is the only one that I know that has water and sewer facilities.

The witnesses from those departments I mentioned did not have a manual to explain how the system would work in the community and how to treat the water. As engineers you gentlemen are familiar with these systems. Right now, DIAND has provided 100 per cent funding for community water systems. Are you able to consult with government representatives so that we can know how this will work?

Mr. Patterson: I witnessed that in June when I was in was in Kugluktuk, Nunavut. I walked around town as the man was making the water deliveries. I asked him numerous questions about the water and systems and he had the answers right there. He told me that if he makes a mistake that his customer tells him right away.

I am not sure there is a viable alternative to that system. That system works for those Northern communities. The community that I was in was largely on solid rock. I do not have a clear answer for you. I know the existing level of funding, and I would think that, through the Northern Water and Wastewater Association, there should be some technical expertise. However, I do not know that for certain.

Mr. Proulx: The NRC, jointly with the Federation of Canadian Municipalities, has a program to look at best practices across Canada: one of them looks specifically at that specific kind of geography and also considers municipal size issues across the territories and Canada.

They are going to look at best practices and will hopefully come up with something that will help those municipalities. The NRC-FCM project has specifically identified those small municipalities to make sure that they are being addressed in the scan. It is not only the South, the East or the West. It is the North as well.

M. Proulx: Premièrement, au sujet du prix calculé d'après le coût entier, nous ne disons pas qu'il faut établir un taux unique. Certaines municipalités peuvent avoir des barèmes de taux différents. L'échelle des tarifs peut être régressive ou progressive. Waterloo utilise exclusivement l'eau souterraine et a donc une structure tarifaire croissante. Plus on utilise d'eau, plus on la paye cher. D'autres municipalités ont adopté une politique inverse: plus on en utilise, moins on la paye cher. Il y a des arguments en faveur de l'une ou l'autre de ces méthodes.

À l'heure actuelle, les municipalités ont le pouvoir de fixer les tarifs. Tout ce que nous disons, c'est que le tarif doit correspondre au coût entier, peu importe que le tarif soit fixe, croissant ou décroissant, de manière à s'assurer que l'on aura assez d'argent pour financer intégralement le système d'approvisionnement en eau.

Le sénateur Adams: Il y a environ un mois, nous avons entendu des témoins du ministère de la Santé et du ministère des Affaires indiennes et du Grand Nord. Dans ma région, environ 85 p. 100 des gens dépendent de livraisons d'eau. Ils n'ont pas dans leur localité d'installations d'aqueduc et d'eau d'égout. Rankin Inlet est la seule localité, à ma connaissance, qui a un réseau d'aqueduc et d'égout.

Les témoins des ministères que j'ai nommés n'avaient pas de manuel pour expliquer comment le système fonctionne et comment il faut traiter l'eau. À titre d'ingénieurs, messieurs, vous connaissez bien ces systèmes. À l'heure actuelle, le MAINC finance à 100 p. 100 les systèmes d'approvisionnement en eau de ces localités. Êtes-vous en mesure de consulter des représentants du gouvernement pour que nous sachions comment tout cela va fonctionner?

M. Patterson: J'ai vu cela en juin quand je suis allé à Kugluktuk, au Nunavut. Je me promenais en ville alors que le livreur d'eau faisait sa ronde. Je lui ai posé beaucoup de questions sur le système et il avait réponse à tout. Il m'a dit que s'il commet une erreur, son client va le lui faire savoir immédiatement.

Je ne suis pas certain qu'il y ait une solution de rechange à ce système, qui fonctionne bien pour les localités du Grand Nord. La ville où j'étais est bâtie essentiellement sur un socle de roche. Je n'ai pas de réponse claire à vous donner. Je connais le niveau actuel de financement et je dirais qu'il y a une certaine expertise technique à l'Association des eaux potables et usées du Grand Nord. Je ne peux pas toutefois le dire avec certitude.

M. Proulx Le CNRC, conjointement avec la Fédération des municipalités canadiennes, a un programme pour examiner les meilleures pratiques au Canada: on examine notamment cette situation géographique particulière et l'on tient compte également de la taille des municipalités dans les territoires et au Canada.

Ils vont examiner les meilleures pratiques et il faut espérer que l'on aboutira à un programme qui aidera ces municipalités. Le projet du CNRC et de la FCM cible spécifiquement ces petites localités pour s'assurer qu'on tient compte de leurs besoins. Ce n'est pas seulement dans le Sud, l'Est ou l'Ouest, mais aussi dans le Grand Nord.

Mr. Douglas: I would add that the CWWA has a fair membership of technical knowledge. If you wanted to pose a question or look for comments, you could pose them through CWWA and we could put the word out to get comments on new ideas or improvements. We are used as a technical resource on those sorts of issues.

Senator Watt: To what extent is your organization familiar with what is happening in Nunavik and Northern Labrador?

Mr. Patterson: We have a director, Bob Phillips, from Cambridge Bay. He is from a department that has to do with health and environment. He is responsible for the water and wastewater systems throughout the western region of Nunavik. He sits on our board, and we meet with him a couple of times a year. He is aware of some of the issues.

To answer your question to what extent are we the board members aware of your issues, I would say we are probably not very much aware of what the real issues are up there.

Senator Watt: Is it in the western Arctic side of Nunavut that you mentioned that you went to visit?

Mr. Patterson: Yes, in the very western end.

Senator Watt: Are you familiar with the issues in Labrador and Nunavik. Nunavik was known as Northern Quebec in the old days. There are about 50 municipalities all together in that area. Northern Labrador is having a similar problem.

One of our biggest problems is the water coming. The land itself becomes a whole massive lake, not isolated lakes, especially in the springtime. There is always drainage coming from other lake systems into our systems. The other factor is what goes up into the air and comes back down.

We seem to be having a large problem experiencing people dying from cancer, and no one seems to have a real good handle on that matter. Over the last couple of years I have been trying to put together a report so that these issues will make sense. I am about ready to finish that report, and I am hoping to table that here, Mr. Chairman, sometime within the next couple of weeks.

You need to get up there. If your association is to take any form in our region, Northern Quebec, Nunavik, Nunavut and Labrador, including the reserves, you have to have some first-hand information of what is going on. You must know about what is there and what is not there.

The people are dropping off like trees right now. They are dying from cancer. I would imagine it has much to do with the fact that what they intake is not being monitored, not only the water but also the food.

I would urge you to get on top of that problem. I will give you one example from a community that I know well. It is the community that I go back home to every weekend. It does not have a filtering system in terms of drainage or in terms of the water waste. It is pumped into the land and is seeping into the brooks and the creeks, which have fish. It is going into the major rivers. That is a totally ungoverned area.

M. Douglas: J'ajouterais que l'association possède parmi ses membres de solides connaissances techniques. Si vous voulez poser une question ou obtenir des observations techniques, vous pourriez le faire par l'entremise de l'association et nous pourrions passer le mot et obtenir des commentaires sur de nouvelles idées ou des améliorations. Nous servons de ressources techniques pour les questions de ce genre.

Le sénateur Watt: Dans quelle mesure votre organisation est-elle au courant de ce qui se passe au Nunavik et dans le nord du Labrador?

M. Patterson: Nous avons un administrateur, Bob Phillips, qui vient de Cambridge Bay. Il travaille dans un service qui s'occupe de la santé et de l'environnement. Il est responsable de tous les réseaux d'aqueduc et d'égout dans l'ensemble du Nunavik occidental. Il siège à notre conseil et nous le rencontrons deux ou trois fois par année. Il est au courant de certains dossiers.

Pour répondre à votre question, à savoir dans quelle mesure les membres de notre conseil connaissent bien vos dossiers, je dirais que nous ne sommes probablement pas très au courant des véritables problèmes là-bas.

Le sénateur Watt: Vous dites que vous êtes allé dans la partie du Nunavut située dans l'Arctique occidental?

M. Patterson: Oui, à l'extrémité ouest.

Le sénateur Watt: Connaissez-vous les dossiers du Labrador et du Nunavik? Le Nunavik s'appelait autrefois le Grand Nord québécois. Il se trouve environ 50 municipalités éparpillées dans cette région. Le nord du Labrador a un problème semblable.

L'un de nos plus graves problèmes, c'est la circulation de l'eau. Le territoire tout entier devient un immense lac et non plus une série de lacs isolés, surtout au printemps. Il y a toujours du drainage d'un lac à l'autre et jusque dans nos réseaux. L'autre facteur, ce sont les émissions atmosphériques qui retombent.

Il semble que nous ayons un grave problème de nombreux décès attribuables au cancer et personne ne semble savoir vraiment ce qui se passe. Depuis deux ans, j'essaie de faire un rapport qui nous permettrait de mieux appréhender ces questions. J'ai presque terminé ce rapport et j'espère le déposer ici même, monsieur le président, peut-être d'ici quelques semaines.

Vous devez aller là-bas. Si votre association veut s'implanter dans notre région, le nord du Québec, le Nunavik, le Nunavut et le Labrador, y compris les réserves, vous devez savoir de première main ce qui se passe là-bas. Vous devez savoir ce que l'on y trouve et ce que l'on n'y trouve pas.

Les gens tombent comme des mouches à l'heure actuelle. Ils meurent du cancer. J'imagine que cela a beaucoup à voir avec le fait que ce qu'ils consomment n'est pas contrôlé, pas seulement l'eau, mais aussi la nourriture.

Je vous exhorte à aller au fond des choses dans cette affaire. Je vais vous donner un exemple d'une localité que je connais bien. C'est le village où je retourne chaque fin de semaine, c'est chez moi. Il n'y a pas de traitement des eaux usées. Les eaux sont simplement pompées dans le sol et s'infiltrent dans les ruisseaux où il y a du poisson. Les eaux usées se retrouvent jusque dans les grands fleuves. C'est une région totalement incontrôlée.

It is not an isolated case. It is a problem throughout all the communities in the North. I would imagine that it also applies to the reserves.

We have done very well at ruining our environment down South, and we are on the way to ruining it in the North as well. It is an urgent matter.

Mr. Patterson: The community that I visited had a population of about 1100. They trucked the sewage waste seven kilometres or eight kilometres out of town to a stream flowing away from town, and they dumped it there. That was the best practice available to them at the time.

Senator Watt: That is still the practice today.

Mr. Patterson: It is not a proper practice.

Senator Watt: We are starting to witness people dying from the bacteria that they consume.

Mr. Patterson: There might be some way that we could work with the federal government for technology exchange.

Senator Watt: When the question is raised, the federal-provincial jurisdictional problems are always the obstacle whenever we are trying to move ahead and achieve something.

As far as I am concerned, the federal government has the sole responsibility in regards to the reserve. I do not think that there are provincial implications there. That would probably also apply Nunavut. However, Nunavik is of a special nature because we are administratively under Quebec provincial jurisdiction. I believe that Labrador is in the same category as Nunavik.

There is no excuse for the federal government to tap in on what is up there, but they would need people like you to help identify those problems. You should see it for yourself and press it as an urgent issue.

I would like to come back Bill S-18 because I got the feeling that you were not supporting Bill S-18 when you were making the presentations. I, was looking for some instrument to be put in place by the Government of Canada. If the Government of Canada is going to use the argument that it is not their responsibility, it is a provincial responsibility, it becomes border line conduct, especially when dealing with Aboriginal communities.

I was looking towards an instrument that would be put in place by the Government of Canada, something similar to Bill S-18. If I understand you correctly, you are saying to me that I could use this as a way to make the government aware that there is a problem and that it has to be addressed but not necessarily in the fashion that this bill is being carved.

You also discussed a proposal that was made for water material drinking safety act. This is not in place at this point, I believe. You would rather see this being moved ahead because you feel this is going to get us to where we want to go. Could you elaborate on that?

Ce n'est pas un cas isolé. C'est un problème dans toutes les localités du Grand Nord. J'imagine que c'est également le cas dans les réserves.

Nous avons fait du très bon travail pour ce qui est de ruiner notre environnement dans le Sud, et nous sommes en train d'en faire autant dans le Grand Nord. Il est urgent d'agir.

M. Patterson: La ville que j'ai visitée compte environ 1 100 habitants. On y transporte les eaux usées par camion jusqu'à sept ou huit kilomètres de la ville pour les déverser dans un ruisseau. C'était la meilleure pratique qu'ils pouvaient appliquer à l'époque.

Le sénateur Watt: C'est encore la pratique aujourd'hui.

M. Patterson: Ce n'est pas une bonne pratique.

Le sénateur Watt: On commence à voir des gens mourir des bactéries qu'ils consomment.

M. Patterson: Il doit y avoir un moyen quelconque pour nous de travailler avec le gouvernement fédéral pour échanger des renseignements technologiques.

Le sénateur Watt: Quand on soulève la question, ce sont toujours les problèmes de compétences fédérales-provinciales qui sont un obstacle, dès que nous essayons d'avancer et de faire quelque chose.

En ce qui me concerne, le gouvernement fédéral assume l'entière responsabilité des réserves. Je ne pense pas que les provinces aient leur mot à dire. Cela s'applique probablement également au Nunavut. Cependant, le Nunavik est un cas spécial parce que nous relevons administrativement des autorités provinciales du Québec. Je pense que le Labrador est dans la même catégorie que le Nunavik.

Le gouvernement fédéral n'a pas d'excuse pour aller s'en mêler, mais on aurait besoin de gens comme vous pour identifier ces problèmes. Vous devriez aller voir de vos propres yeux et attirer l'attention sur l'urgence de la situation.

Je voudrais revenir au projet de loi S-18 parce que j'ai eu l'impression que vous n'étiez pas en faveur de cette mesure législative pendant que vous faisiez vos exposés. Je recherchais un instrument quelconque que le gouvernement du Canada pourrait mettre en place. Si le gouvernement du Canada invoque comme argument que ce n'est pas sa responsabilité, que c'est la responsabilité des provinces, cette conduite devient discutable, surtout quand il s'agit des communautés autochtones.

Je recherchais un instrument que le gouvernement du Canada pourrait mettre en place, quelque chose de semblable au projet de loi S-18. Si je vous ai bien compris, vous me dites que je pourrais utiliser cet argument pour faire prendre conscience au gouvernement qu'il existe un problème auquel il faut s'attaquer, mais pas nécessairement de la manière prévue dans ce projet de loi.

Vous avez également évoqué une proposition qui a été faite d'une loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable. Sauf erreur, cette loi n'est pas en vigueur actuellement. Vous préféreriez que l'on fasse adopter cette loi, parce que vous estimez que cela nous permettra d'atteindre les objectifs que nous recherchons. Pouvez-vous nous en dire plus long là-dessus?

Mr. Ellison: The Food and Drugs Act is a typical federal enabling act, which enables the federal government to set certain standards and to set up an inspection and an enforcement regime to ensure those standards are met. There are many such acts at the federal level.

The difficulty for this association and its members is that there existents a completely parallel set of provincial statutes that address exactly this situation. The advantages we see from a Drinking Water Material Safety Act, which was tabled twice and died on the Order Paper, is that it sets up the provisions for the federal government to do things, including research in order to set standards for additives and contaminants, but it does not set up an inspection regime that would duplicate, and perhaps conflict, with the provinces.

This was one of the reasons why the associations supported the bill when it was being proposed and why the provinces found it agreeable. The bill filled a gap in the overall legislative framework that the provinces were unable to deal with. They could deal with it within their own province, but we would have no national standards for additives, contaminants, drinking water system components and things of that nature. The non-threatening manner of the approach favoured the drinking water material safety proposed legislation, possibly with some changes.

The Chairman: The manner may have been non-threatening, but it did not accomplish anything. The bill died on the Order Paper. I am wondering, if this bill were passed if that would force them to go back and address your concerns, have you thought of that?

Mr. Ellison: The bill died on the Order Paper, and I will speculate about this because I was not privy to the conversations involving Mr. Rock and the ministers in support of it. However, there was widespread opposition to the bill from the manufacturers of drinking water treatment units, other point-of-use devices and the plumbing industry who saw this as something that would address the question of the contaminants coming from brass used in taps and valves. Perhaps the issue could be looked at again.

The essential feature that we want to see firmly entrenched legislatively, is the area of health risk assessment and the management that comes through the technology sectors.

The Chairman: Your first choice would be that other instrument rather than this one. Is that correct?

Mr. Ellison: This instrument does not deal with the technology issue and the other one did.

Senator Watt: Are you saying that we are dealing with something that needs to be dealt with, but at the same time we might be focussing on the wrong area when a new method of technology may be the one we should focus on to try to find a

M. Ellison: La Loi sur les aliments et drogues est une loi habilitante fédérale typique, qui permet au gouvernement fédéral d'établir certaines normes et de mettre sur pied un régime d'inspection et de surveillance pour s'assurer que ces normes sont respectées. Il existe beaucoup de lois de ce genre au niveau fédéral.

La difficulté, pour notre association et ses membres, c'est qu'il existe une série de lois provinciales tout à fait parallèles qui visent exactement cette situation. Les avantages que nous voyons dans la Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable, laquelle a été déposée deux fois et est restée en plan au *Feuilleton*, sont qu'elle permet au gouvernement fédéral de faire notamment de la recherche lui permettant d'établir des normes sur les additifs et les contaminants, sans établir pour autant de régime d'inspection qui ferait double emploi et qui entrerait peut-être en conflit avec celui des provinces.

C'était l'une des raisons pour lesquelles les associations ont appuyé le projet de loi quand il a été proposé et c'est pourquoi les provinces y avaient souscrit. Le projet de loi comblait une lacune du cadre législatif qui échappait à l'emprise des provinces. Elles pouvaient y remédier à l'intérieur de leur propre province, mais nous n'aurions aucune norme nationale sur les additifs, les contaminants, les composants des réseaux d'approvisionnement en eau potable, et cetera. La loi proposée sur la sûreté des produits liés à l'eau potable représentait une approche non menaçante à laquelle nous étions favorables, peut-être sous réserve d'y apporter certains changements.

Le président: C'était peut-être une approche non menaçante, mais elle n'a abouti à rien. Le projet de loi est resté en plan au Feuilleton. Je me demande si l'adoption de ce projet de loi les forcerait à se remettre au travail pour répondre à vos préoccupations. Avez-vous réfléchi à cela?

M. Ellison: Le projet de loi est resté en plan au *Feuilleton* et je ne peux que faire des conjectures à ce sujet parce que je ne connais pas la teneur des conversations entre M. Rock et les ministres qui l'appuyaient. Il y avait toutefois une opposition généralisée au projet de loi de la part des fabricants des installations de traitement de l'eau potable et d'autres dispositifs destinés aux utilisateurs et de la part de l'industrie des plombiers, qui y voyaient une mesure visant à s'attaquer au problème des contaminants provenant du cuivre utilisé dans les robinets et les valves. Peut-être pourrait-on réexaminer la question.

La caractéristique essentielle que nous voulons voir fermement inscrite dans la loi porte sur tout le domaine de l'évaluation des risques pour la santé et de la gestion qui mettent en cause le secteur technologique.

Le président: Votre premier choix serait d'utiliser d'autres instruments plutôt que celui-ci, n'est-ce pas?

M. Ellison: Cet instrument ne règle pas le problème de la technologie, tandis que l'autre le faisait.

Le sénateur Watt: Dites-vous que nous nous attaquons à un problème auquel il faut effectivement s'attaquer, mais que par ailleurs, nous ciblons peut-être le mauvais domaine, alors qu'une nouvelle méthode technologique pourrait nous permettre de

solution? For example, chlorine is used to purify water. Is that the only technology in the world?

Mr. Douglas: No, chlorine is not the only technology. As a side issue, there is much encouraging research with UV.

Senator Watt: I am not talking about new research. I am talking about what is used today.

Mr. Douglas: Yes, chlorine is used in almost every water supply.

Senator Watt: There are companies out there that are trying to come up with new technologies to purify and filter the water. You said that you would like to see the federal government more involved in finding solutions rather than just the regulatory aspects. It takes time for those people who have new methods of technology to get their technology tested or approved. Sometimes they do not know where to go.

Mr. Douglas: Much of that research is going on. Canada is certainly a leader in water technology research. It is happening at universities across Canada as well as private sector companies. Canada is a strong leader in the field of UV, or ultraviolet disinfection. We are a strong leader in membrane technology that is ideal for small systems, not unlike those used in Northern communities. Research is also taking place at utilities. Health Canada is another area where we are recommending research be supported at that level.

I do not wish to underplay the importance of the Canadian drinking water guidelines. We did not bring a copy of them today. However, this is a body of work as Mr. Ellison would tell us, which has been years in the making, with a tremendous amount of science behind it. We wish to ensure that we maintain that and support that research.

Right now, there are 104 contaminants or substances that are regulated through those drinking water guidelines. That becomes the bible for drinking water in Canada. In the case of Ontario, they basically adopt those guidelines lock, stock and barrel. They become provincial guidelines, with the possible addition of a few parameters. They have become an important foundation upon which all Canadians can get a consistent level of drinking water quality. I do not want to downplay those. I am not sure that the prior bill did not touch the water guidelines. That is a different focus.

Mr. Ellison: The former bill, as proposed, specifically authorized the research programs that are necessary to produce those guidelines. The concern is that the guidelines are just health-risk based. The guidelines contain statements that recognize that municipalities or utilities may not achieve those guidelines, and perhaps should not because of the technological, cost and the importance of other parameters that should be adhered to first. This is where the risk management phase comes in. You must decide how much money you will spend to manage which risks. We know that there are some chemical parameters,

trouver une solution? Par exemple, on se sert du chlore pour purifier l'eau. Est-ce la seule technique au monde?

M. Douglas: Non, le chlore n'est pas la seule technique. Soit dit en passant, on fait beaucoup de recherches encourageantes du côté des rayons ultraviolets.

Le sénateur Watt: Je ne parle pas de nouvelles recherches. Je parle de ce qui est utilisé aujourd'hui.

M. Douglas: Oui, le chlore est utilisé dans presque tous les réseaux d'eau potable.

Le sénateur Watt: Certaines compagnies essaient de mettre au point de nouvelles technologies pour purifier et filtrer l'eau. Vous avez dit que vous aimeriez que le gouvernement fédéral s'intéresse davantage à la recherche de solutions, au lieu de se contenter de réglementer. Cela prend du temps, quand on découvre de nouvelles technologies, pour les mettre à l'essai et les faire approuver. Parfois, les gens ne savent pas à qui s'adresser.

M. Douglas: Il se fait beaucoup de recherche dans ce domaine. Le Canada est certainement un chef de file dans la recherche sur les techniques de l'eau. Cela se fait dans les universités un peu partout au Canada et aussi dans des compagnies privées. Le Canada est à l'avant-garde dans le domaine de la désinfection à l'aide des rayons ultraviolets. Nous sommes également un chef de file dans la technologie des membranes, ce qui est idéal pour les petits réseaux, un peu comme ceux des localités du Grand Nord. Il se fait aussi de la recherche dans les services publics eux-mêmes. Nous recommandons aussi que Santé Canada fasse de la recherche.

Je ne veux pas sous-estimer l'importance des lignes directrices canadiennes sur la qualité de l'eau. Nous n'en avons pas apporté d'exemplaire aujourd'hui. Il s'agit toutefois, comme M. Ellison pourrait nous le dire, d'un document qui est le fruit de longues années de travail et qui s'appuie sur de très solides données scientifiques. Nous voulons maintenir la pertinence de ce document et appuyer cette recherche.

À l'heure actuelle, 104 contaminants ou substances sont réglementés par l'entremise de ces lignes directrices sur l'eau potable. C'est devenu la bible de l'eau potable au Canada. L'Ontario a essentiellement adopté intégralement ces lignes directrices, qui sont devenues des directives provinciales, peut-être avec l'ajout de quelques paramètres. C'est devenu une base importante qui permet à tous les Canadiens d'obtenir de l'eau potable d'une qualité uniforme. Je ne veux pas en sous-estimer l'importance. Je ne suis pas certain que le projet de loi précédent n'abordait pas la question des lignes directrices sur l'eau. Le problème était abordé sous un autre angle.

M. Ellison: L'ancien projet de loi aurait autorisé expressément les programmes de recherche nécessaires à la réalisation de ces lignes directrices. Par contre, ces lignes directrices sont fondées uniquement sur les risques pour la santé. On y trouve des énoncés qui reconnaissent que les municipalités ou les services publics ne sont pas nécessairement en mesure d'appliquer à la lettre ces lignes directrices et ne devraient peut-être pas le faire à cause des difficultés technologiques, du coût et de l'importance d'autres paramètres qu'il faudrait respecter en premier lieu. C'est ainsi qu'intervient la gestion du risque. Il faut décider combien d'argent

such as, boron and arsenic, which are prevalent in some communities at reasonably high levels compared to others, but perhaps not to where they are causing an acute health risk. They may be causing chronic health risk, but we have time to develop the technology to develop those parameters.

By making the guidelines subject to the Statutory Instruments Act, they would then be subject to the regulatory impact analysis statement, which says that you must be able to demonstrate that there is a clear benefit that exceeds the costs. Those benefits are sometimes difficult to measure because they talk about the value of life or the value of a healthy life versus the cost. We are making those health risk management judgments from the time we decide to get out of bed in the morning to the time we go back. Should we have this high cholesterol steak tonight? Should we get in the car? Should I have a second drink?

By making the guidelines through the legislation a statutory instrument, they are subject to this kind of rigorous assessment of the risk management possibilities.

Senator Watt: After the regulatory guidelines are set there will be implementation that needs to take place. Are we in a sense delaying a chance to implement something meaningful if we do not address the infrastructure and the technology when we are addressing the guidelines instead of leaving it for the second stage?

How can we use one bullet to hit two at the same time with your network that you have now? How can we express that this is an urgent matter? What is the infrastructure that needs to be in place? What is the technology that could be adaptable which is not being used today? That is my concern. I feel that we are too slow.

Mr. Douglas: The situation in Ontario is the most familiar to me. Since Walkerton, new regulations have come into being in Ontario regarding drinking water. Those regulations state that the Canadian drinking water guidelines must be achieved. Through a review, auditing and certificate of approval process, they can sit down with Ottawa to determine the areas where they are falling short. There is a two-year period to bring in those technology changes, to effect whatever capital and infrastructure improvements are needed to bring it up the level. This is not a drop-dead date, but there is some phasing in. Clearly, we are moving faster on projects because of that process.

That is a case where federal guidelines were used and applied with some pressure within the province for a progressive benefit in drinking water quality. That is an example.

on est prêt à consacrer à la gestion de quel risque. Nous savons qu'il y a certains paramètres chimiques, notamment le bore et l'arsenic, qui sont répandus dans certaines localités à des concentrations raisonnablement élevées en comparaison d'autres endroits, mais peut-être pas au point où ils représentent un risque important pour la santé. Ils causent peut-être certains risques d'intoxication chronique, mais nous avons le temps de mettre au point la technologie nécessaire pour contrer ces paramètres.

Si les lignes directrices étaient assujetties à la Loi sur les textes réglementaires, elles seraient alors visées par l'énoncé sur l'analyse d'impact, qui stipule que l'on doit pouvoir prouver qu'il existe un avantage manifeste qui l'emporte sur les coûts. Ces avantages sont parfois difficiles à mesurer parce qu'ils mettent en cause la valeur de la vie ou la valeur d'une vie en santé, par rapport au coût. Nous posons de tels jugements en matière de gestion des risques pour la santé chaque jour, depuis le moment où l'on décide de sortir du lit jusqu'au moment où l'on se recouche. Devrais-je manger ce soir un steak riche en cholestérol? Devrais-je prendre le volant de la voiture? Devrais-je prendre un deuxième verre?

Si les lignes directrices devenaient un texte réglementaire aux termes de la loi, elles feraient l'objet d'une évaluation rigoureuse visant à examiner toutes les possibilités en matière de gestion des risques.

Le sénateur Watt: Une fois que l'on aura établi les lignes directrices et la réglementation, il faudra encore en assurer la mise en application. Sommes-nous en train, en un sens, de retarder la mise en oeuvre de quelque chose d'utile, si nous ne nous penchons pas dès maintenant sur l'infrastructure et la technologie dans les lignes directrices et que nous décidions plutôt de remettre ce travail à la deuxième étape?

Comment pourrions-nous faire d'une pierre deux coups avec le réseau que vous avez maintenant? Comment pouvons-nous exprimer l'idée qu'il s'agit d'une affaire urgente? Quelle infrastructure doit être mise en place? Quelle technologie pourrait être utilisée qui ne l'est pas aujourd'hui? Voilà ce qui me préoccupe. Je trouve que nous agissons trop lentement.

M. Douglas: Je connais surtout la situation en Ontario. Depuis Walkerton, de nouveaux règlements ont été adoptés en Ontario au sujet de l'eau potable. Ces règlements stipulent qu'il faut respecter les lignes directrices canadiennes sur l'eau potable. Les responsables doivent faire une étude, une vérification et obtenir un certificat d'approbation, après quoi ils peuvent rencontrer les autorités d'Ottawa pour déterminer où se situent les lacunes. Il y a une période de deux ans pour opérer les changements technologiques nécessaires, pour faire les investissements en capital et dans l'infrastructure nécessaires pour atteindre le niveau voulu. Ce n'est pas une date butoir, cela peut se faire graduellement. Il est clair que nous agissons plus rapidement dans certains projets à cause de ce processus.

C'est un cas où les lignes directrices fédérales ont été appliquées, grâce à certaines pressions exercées par la province, débouchant sur une amélioration progressive de la qualité de l'eau potable. C'est un exemple.

Mr. Proulx: Senator, in reply to your specific question and in consideration of the geographic constraints that these small communities experience, the policies that we are promoting may well conflict with the reality of those communities. In all likelihood, special requirements will be necessary. That is probably beyond the scope of our organization. Notwithstanding that, we will do what we can to help you. However, I sense you have some unique problems that need to be addressed.

Senator Watt: Not only are we killing the people, but we are also killing the environment and the fish and natural habitats.

The Chairman: I notice that the title of your organization is the Canadian Water and Wastewater Association. That is intriguing. As a Westerner, I distinguish between sewage water and wastewater. If you ever buy an RV, they will have wastewater. That is what you wash out of the kitchen sink.

Surface run-off water is what contaminates our watercourses, and that is a big problem, as was evidenced in Walkerton. Fertilization of lawns and different types of chemicals used affects the quality of drinking water. If you cannot control the pollution of water through surface drainage, it will be extraordinarily difficult to control the quality of drinking water. Has your organization worked much with wastewater?

Mr. Proulx: For clarity, in our title the word wastewater means sewage. It is the treatment of the municipal sewage that —

The Chairman: Do you leave out the treatment of surface run off?

Mr. Proulx: I will come to that. In the operation of a water utility, we protect the utility in a three-phased approach. The first phase is source water protection. If it is a surface reservoir, we will institute measures to protect it from surface run off. If it is a ground water supply, we institute, in my particular case, a ground water protection strategy to limit activities in the area that might in the future pollute the ground water. For example, intensive livestock operations are not permitted in the areas immediately around the well source.

The other two platforms are the disinfection of the water and the maintenance of an adequate and properly operated distribution system. It is a three-phased approach. They are all important, but source water protection is every bit as important as the other. In Walkerton, one of the problems was the source water protection aspect of the situation was lacking.

Senator Buchanan: As a provincial politician of 25 years, I may look at things in a provincial rather than that federal way, but I am changing. I suspect that the majority of the provinces would not be in tune with this bill. It appears to me that this bill will bring confusion for not only the provinces, but also the municipalities and could be costly in the end result.

M. Proulx: Sénateur, en réponse à votre question précise et compte tenu des contraintes géographiques de ces petites localités, les politiques que nous préconisons pourraient bien entrer en conflit avec la réalité de ces localités. En toute probabilité, il faudra des exigences spéciales. Cela n'est probablement pas du ressort de notre organisation. Néanmoins, nous ferons de notre mieux pour vous aider. J'ai toutefois le sentiment que vous avez des problèmes particuliers auxquels il faut remédier.

Le sénateur Watt: Non seulement nous tuons les gens, mais nous tuons aussi l'environnement et le poisson et les habitats naturels.

Le président: Je remarque que le titre de votre organisation est l'Association canadienne des eaux potables et usées. Cela m'intrigue. En tant que Canadien de l'Ouest, je fais la distinction entre les eaux usées et les eaux d'égout. Si jamais vous achetez une autocaravane, vous y trouverez un réservoir d'eaux usées. C'est l'eau que l'on rejette par l'évier de la cuisine.

L'eau de ruissellement de surface est ce qui contamine nos plans d'eau, et c'est un grave problème, comme on l'a vu à Walkerton. La fertilisation des pelouses et différents produits chimiques utilisés influent sur la qualité de l'eau potable. Si l'on ne peut pas enrayer la pollution de l'eau par le ruissellement de surface, il sera extraordinairement difficile d'assurer la qualité de l'eau potable. Votre organisation a-t-elle fait beaucoup de travail dans le dossier des eaux usées?

M. Proulx: Je précise que dans notre titre, l'expression eaux usées signifie eaux d'égout. C'est le traitement des eaux d'égout municipal.

Le président: Vous ne vous occupez pas du ruissellement de surface?

M. Proulx: J'y arrive. Les dirigeants d'un service d'eau appliquent un programme de protection à trois niveaux. Il y a d'abord la protection de la source d'eau. S'il s'agit d'un réservoir en surface, nous prenons des mesures pour le protéger contre le ruissellement de surface. Si c'est une nappe phréatique, nous instituons, dans mon cas particulier, une stratégie de protection de l'eau souterraine visant à limiter les activités dans la région qui sont susceptibles de polluer à l'avenir la nappe phréatique. Par exemple, l'élevage intensif du bétail n'est pas autorisé dans les alentours immédiats du puits.

Les deux autres niveaux sont la désinfection de l'eau et l'entretien d'un réseau de distribution adéquat. C'est donc une approche en trois volets. Les trois sont importants, mais la protection de la source de l'eau est tout aussi importante que les autres. À Walkerton, l'un des problèmes était une protection insuffisante de la source d'eau.

Le sénateur Buchanan: Comme j'ai fait de la politique provinciale pendant 25 ans, j'envisage peut-être les choses sous l'angle provincial plutôt que fédéral, mais je suis en train d'apprendre. Je soupçonne que la majorité des provinces ne sont pas d'accord avec ce projet de loi. Il m'apparaît que ce projet de loi créera de la confusion non seulement pour les provinces, mais aussi pour les municipalités, et pourrait en fin de compte se révéler coûteux.

With the present system in this country of federal-provincial dialogue, and federal-provincial committees and ministers groups, we could end up with regulations that overlap. We have had enough of that. We have had many situations where there is so much overlap that the people involved and the stakeholders are so confused that it does not make sense.

The Canadian Council of Ministers of Environment should be involved in this discussion rather than a bill in the Senate or the House of Commons. I may be off base, but I suspect the provinces would not be in agreement with what is going on here.

Mr. Proulx: In our written presentation, you will see that we recommend enhancing the existing process. We believe the existing process is working well and is being refined on a regular basis. Perhaps it will always need to be refined as different issues arise.

If there is a weakness in the existing process, it is the fact that most Canadians are not aware of how the Canadian drinking water guidelines are developed, or are not aware of what the current Canadian drinking water guidelines encompass.

We recommend in our written brief that the federal government go on a publicity campaign to try to tell the Canadian public the process we have entered into. We believe it is a good process. We know the process because we work with it five days a week. We believe most Canadians are not aware of the process. We think there is some room for action there. You will see that in the written presentation.

Senator Hervieux-Payette: Testing is inexpensive in Quebec and any citizen can have his water tested and have the results quickly. Is that service available across the country, so that if you want to monitor your own water you could?

Mr. Proulx: For microbiological testing, which is the biggest concern of most of the public, you will receive the results usually within a couple of days. Is that universal across Canada? No, it is not. It depends on the municipalities across the province.

I know that Ottawa does it and most of the large municipalities will do it. Even though EPCOR is a private company, I assume that they do it for their constituents as well.

Senator Hervieux-Payette: Even if a company or municipality is testing, I would not trust them. We need some external provincial laboratories to check. Is that available?

Mr. Douglas: The Ministry of Health would usually offer that service. When a customer phones us with a concern, we investigate, take samples and give the results. The key difference is that we have to do it through an accredited lab that is audited by the Canadian council. That is the quality assurance. We do the testing, but it is done through an accredited process.

Avec le système actuel que nous avons dans notre pays, c'est-à-dire le dialogue fédéral-provincial, les comités fédéraux-provinciaux et les groupes ministériels, nous pourrions nous retrouver avec des règlements qui se chevauchent et font double emploi. Nous en avons assez. Dans bien des dossiers, il y a tellement de chevauchements et de dédoublements que les intéressés et les intervenants ne savent plus où donner de la tête.

C'est le Conseil canadien des ministres de l'Environnement qui devrait s'occuper de ce dossier, au lieu de procéder par un projet de loi au Sénat ou à la Chambre des communes. Je me trompe peut-être, mais je soupçonne que les provinces ne sont pas d'accord avec ce qui se passe ici.

M. Proulx: Dans notre mémoire écrit, vous verrez que nous recommandons de renforcer le processus existant. Nous croyons que le processus existant fonctionne bien et qu'il est raffiné régulièrement. Peut-être qu'il faudra toujours le raffiner au fur et à mesure que différents problèmes se poseront.

S'il y a une faiblesse dans le processus actuel, elle tient au fait que la plupart des Canadiens ne sont pas au courant de la façon dont sont élaborées les lignes directrices canadiennes sur l'eau potable, ou ne savent pas ce que l'on trouve dans ces lignes directrices.

Nous recommandons dans notre mémoire écrit que le gouvernement fédéral fasse une campagne publicitaire pour essayer de renseigner la population canadienne sur le processus que nous avons amorcé. Nous croyons que c'est un bon processus. Nous connaissons le processus parce que nous y travaillons cinq jours par semaine. Je crois que la plupart des Canadiens ne sont pas au courant du processus. Nous croyons qu'il y a place pour de l'action à ce niveau. Vous verrez tout cela dans le mémoire écrit.

Le sénateur Hervieux-Payette: Les tests ne coûtent pas cher au Québec et tout citoyen peut faire tester son eau et obtenir rapidement les résultats. Ce service est-il disponible partout au Canada, de sorte que si quelqu'un veut contrôler lui-même la qualité de son eau, il peut le faire?

M. Proulx: Pour les analyses microbiologiques, ce qui est la principale préoccupation de la plupart des gens, on reçoit habituellement les résultats en deux ou trois jours. La situation est-elle la même partout au Canada? Non, elle varie selon les municipalités.

Je sais que cela se fait à Ottawa et dans la plupart des grandes villes. Même si EPCOR est une compagnie privée, je suppose qu'elle le fait également pour sa clientèle.

Le sénateur Hervieux-Payette: Même si une compagnie ou une municipalité fait des tests, je ne lui ferais pas confiance. Nous avons besoin de laboratoires provinciaux indépendants pour faire la vérification. Cela existe-t-il?

M. Douglas: Le ministère de la Santé offre habituellement ce service. Quand un client nous téléphone pour nous faire part de ses inquiétudes, nous faisons enquête, nous recueillons des échantillons et nous donnons les résultats. La différence clé, c'est que nous devons recourir aux services d'un laboratoire accrédité qui fait l'objet d'une vérification par le conseil canadien. C'est

Senator Finnerty: They refuse to test the water in the lake at my cottage. They say they will test a well, but not lake water.

Mr. Douglas: Are you using the lake water?

Senator Finnerty: It is a spring-fed lake, but we have beaver in the lake, which is why I want it tested. They refuse to test it.

Mr. Douglas: If you are using that water for potable purposes, I think the health department should be testing it.

Senator Finnerty: If things are working so well, why are we getting so many advisories to boil water?

Mr. Douglas: That is a good question. The regulations have changed, especially in Ontario. We do 125,000 drinking water tests per year in Ottawa. If any one of those tests shows anything unusual or anything that exceeds any one of the 104 guidelines, it must be reported to the medical officer within minutes and we must also notify the Ministry of the Environment and provide all sorts of documents.

We are not seeing all these boil water advisories because the water quality has changed. It is because the regulatory and reporting process has changed. Previously, when we got a positive sample in those 125,000 tests, we typically resampled. The positive test could be as a result of a contaminated bottle or a lab error. If upon retesting we confirmed the presence of something, we would consider a boil water advisory.

Post-Walkerton we are erring on the side of complete caution. We advise the public in case there is a problem and check later. That is why you are seeing media reports of boil water advisories. I do not think the water has changed; I think the reporting process has changed.

The Chairman: Thank you very much. You have been most informative and interesting.

Mr. Proulx: Thank you for this opportunity to appear before you.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, October 25, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-18, to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 9:36 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Nicholas W. Taylor (*Chairman*) in the Chair.

l'assurance de la qualité. Nous faisons les tests, mais nous passons par un processus d'accréditation.

Le sénateur Finnerty: Au lac où se trouve mon chalet, ils refusent de tester l'eau. Ils disent qu'ils analysent l'eau de puits, mais pas l'eau du lac.

M. Douglas: Utilisez-vous l'eau du lac?

Le sénateur Finnerty: C'est un lac alimenté par les eaux de printemps, mais nous avons des castors dans le lac, et c'est pourquoi nous voulons faire analyser l'eau. Ils refusent.

M. Douglas: Si vous buvez cette eau, je pense que le ministère de la Santé devrait l'analyser.

Le sénateur Finnerty: Si tout va si bien, pourquoi nous avise-t-on aussi souvent de faire bouillir l'eau?

M. Douglas: C'est une bonne question. Les règlements ont changé, surtout en Ontario. Nous analysons 125 000 échantillons d'eau potable par année à Ottawa. Si l'un ou l'autre de ces tests fait ressortir quoi que ce soit d'inhabituel ou qui est contraire à l'une ou l'autre des 104 lignes directrices, il faut en faire rapport au médecin-hygiéniste dans les minutes qui suivent et nous devons aussi avertir le ministère de l'Environnement et fournir une foule de documents.

S'il y a tellement d'avis de faire bouillir l'eau, ce n'est pas parce que la qualité de l'eau a changé. C'est parce que le règlement et les exigences de rapport ont changé. Auparavant, dès qu'on avait un échantillon positif dans l'un ou l'autre de ces 125 000 tests, nous prenions habituellement un nouvel échantillon. Le résultat positif pouvait être attribuable à une bouteille contaminée ou à une erreur de laboratoire. Si une nouvelle analyse confirmait la présence de quelque chose, nous envisagions alors d'émettre un avis de faire bouillir l'eau.

Dans l'ère post-Walkerton, nous ne prenons aucun risque et nous péchons par excès de prudence. Nous avisons le public au cas où il y aurait un problème, et nous vérifions par la suite. C'est pourquoi les médias ne cessent de signaler des avis de faire bouillir l'eau. Je ne pense pas que l'eau ait changé; je pense que c'est le processus qui a changé.

Le président: Merci beaucoup. Vous avez été très instructifs et intéressants.

M. Proulx: Je vous remercie de nous avoir donné cette occasion de témoigner devant vous.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 25 octobre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été confiée l'étude du projet S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui à 9 h 36 pour examiner ledit projet de loi.

Le sénateur Nicholas W. Taylor (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chairman: Senators, I call the meeting to order.

I would ask the two witnesses to introduce themselves, please.

Ms Louise Comeau, Director, Sustainable Communities and Environmental Policy, Federation of Canadian Municipalities: I am Louise Comeau from the Federation of Canadian Municipalities. I am the director of the Sustainable Communities and Environmental Policy Department. With me is Sylvestre Fink, who is our environmental policy analyst. Mr. Fink supervises the day-to-day activity on our water program.

Thank you for inviting us to present to you. Our organization is interested in the activity of the committee and in Bill S-18. The Federation of Canadian Municipalities has been working with its membership on issues around water, which are of increasing concern.

The FCM is the national association of municipal governments. Our 1,000 municipal government members represent about 80 per cent of Canadian municipalities. We operate using a grass-roots oriented structure. Our 72-member board meets regularly to manage our work day-to-day. We also hold an annual conference, which usually attracts 1,500 to 2,000 municipal representatives. It was at our June 2001 conference in Banff that we matured our position on water, drinking water and waste water.

The position that was approved by our membership, and is now our mandate, uses a pollution-prevention approach, as opposed to cleaning it up after the fact. The latter approach was taken with respect to Walkerton and North Battleford. We have decided that certain significant kinds of material coming into the system should be controlled at the source.

Our pollution-prevention approach focuses on land-use planning and watershed management; consideration of drinking-water quality standards; monitoring and testing of water sources and treated water, particularly source water protection; and managing impacts by agriculture and other industry sectors that put materials into the water system.

A major concern of ours is full-cost pricing, particularly in those communities with the population base to support a cost structure that covers capital and operating costs of water systems. Full-cost pricing is not the case anywhere in Canada today. We are working on our federal budget submission, which I will address later, on infrastructure investment. In addition, we believe our approach should focus on operator training.

[*Traduction*]

Le président: Chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je demanderais à nos deux témoins de bien vouloir se présenter.

Mme Louise Comeau, directrice, Collectivités viables et politiques environnementales, Fédération canadienne des municipalités: Je m'appelle Louise Comeau et je suis directrice de la Section des collectivités viables et des politiques environnementales à la Fédération canadienne des municipalités. Je suis accompagnée de M. Sylvestre Fink, notre analyste des politiques environnementales. M. Fink supervise les activités quotidiennes se rapportant à notre programme de gestion de l'eau.

Merci de nous avoir invités à comparaître devant vous. Notre organisme s'intéresse aux activités de votre comité et au projet de loi S-18. La Fédération canadienne des municipalités s'est penchée avec ses membres sur la question de l'eau, qui suscite de plus en plus de préoccupations.

La FCM est l'association nationale des administrations municipales. Le millier d'administrations municipales qui en font partie représentent environ 80 p. 100 des municipalités canadiennes. Nous avons une structure orientée vers la base. Notre conseil d'administration, qui est composé de 72 membres, se réunit régulièrement pour gérer nos activités au jour le jour. Nous organisons en outre chaque année une conférence qui attire habituellement de 1 500 à 2 000 représentants municipaux. C'est à notre conférence de juin 2001, qui s'est tenue à Banff, que nous avons mis la dernière touche à notre position sur la question de l'eau, de l'eau potable et des eaux usées.

En adoptant cette position, qui fait maintenant partie intégrante de notre mandat, nos membres ont opté pour une démarche axée sur la prévention de la pollution plutôt que sur l'épuration. On se souviendra que c'est cette dernière vision qui a été adoptée dans les cas de Walkerton et de North Battleford. Nous en sommes venus, quant à nous, à nous dire que c'est à la source qu'il faudrait contrôler l'entrée dans le réseau de certains types de substances particulièrement polluantes.

La démarche de prévention de la pollution que nous privilégions met l'accent sur l'aménagement du territoire et la gestion des bassins hydrographiques, sur la réévaluation des normes relatives à la qualité de l'eau potable, sur le suivi et l'analyse des plans d'eau et de l'eau traitée, notamment pour assurer la protection de l'eau de source, ainsi que sur la réduction des impacts du déversement de résidus agricoles et industriels dans les réseaux hydrographiques.

Une de nos principales recommandations a trait à la tarification selon la méthode du prix de revient complet, notamment dans les localités ayant une population assez importante pour pouvoir assumer elles-mêmes les coûts d'aménagement et d'exploitation des réseaux d'approvisionnement en eau. Ce mode de tarification n'existe pas partout au Canada à l'heure actuelle. Nous sommes à préparer le mémoire — dont je vous reparlerai plus tard — que nous présenterons dans le cadre des consultations prébudgétaires et qui porte sur la question des investissements dans les infrastructures. Nous croyons par ailleurs qu'on devrait aussi mettre l'accent sur la formation des responsables de l'exploitation des réseaux.

The approach we have adopted is based on the principle that every Canadian should have access to water that is pathogen-free. Bill S-18, a bill to amend the Food and Drugs Act, is one way of attaining that objective.

You will have heard in some presentations already, particularly from the Canadian Water and Wastewater Association, which represents the staff component of the municipal family as we represent the political component, that historically drinking water has been lumped in with water in the environment and is considered a natural resource. As you have clearly indicated with this bill, drinking water is not a natural resource. Municipal drinking water is an asset that is part of a system that delivers safe drinking water to citizens. Emphasis should be placed on water safety and the quality of the environment to ensure the health of citizens.

This point is particularly important because many of Canada's drinking water systems were not designed to cope with the volume and kind of various materials currently being flushed into the system, particularly by the agriculture sector. This is why a multi-prong approach is necessary.

You also heard from the CWWA and Health Canada that a system is currently in place to set water quality guidelines and that this system currently works well. Some confusion remains to be addressed about who does what and who should do what when. Inconsistencies in approach have appeared as provinces have accepted these guidelines and converted them into regulation, but we are seeing movement in this area.

Turning the guidelines into national standards could ensure consistency across Canada. Initially, however, it may be more feasible to focus on national standards for microbial parameters on components that we are trying to manage, like E.coli, as opposed to everything in our water. Switching to the new legislative framework envisioned by the proposed bill may be confusing and may not produce better results than improvements and modifications to the current system.

Bill S-18's reporting and inspection requirements that would parallel the current system could prove to be quite onerous. We certainly have concerns about the Criminal Code aspect of it and issues related to criminal liability. The implications of such liability are unclear at this time. They could become financially debilitating and place water distribution systems and their operators at risk. Municipal governments are particularly concerned about managing these responsibilities given that water systems were not originally designed to handle all the materials now in them. We need a two-prong approach consisting of a major investment in infrastructure and an upstream control.

La démarche que nous avons adoptée repose sur le principe du droit de tout Canadien d'avoir accès à une eau potable exempte d'agents pathogènes. Le projet de loi S-18, qui modifie la Loi sur les aliments et drogues, est un des moyens qui nous permettra d'atteindre cet objectif.

Certains témoins que vous avez déjà entendus, notamment les porte-parole de l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) — qui représente le volet ressources humaines de la famille municipale alors que nous représentons son volet politique —, vous ont fait remarquer que, par le passé, on considérait l'eau potable comme un élément qui se trouve naturellement dans l'environnement et, partant, comme une ressource naturelle. Or, comme on l'indique clairement dans ce projet de loi, l'eau potable n'est pas une ressource naturelle. L'eau potable que distribuent les municipalités est le produit d'un système qui est censé procurer de l'eau potable salubre aux citoyens. Pour protéger la santé de ceux-ci, on devrait considérer que l'innocuité de l'eau et la qualité de l'environnement sont hautement prioritaires.

Ce point est d'autant plus important qu'un grand nombre de nos réseaux municipaux d'aqueduc n'ont pas été conçus au départ pour traiter un aussi fort volume d'eau et une aussi grande diversité de substances comme on en déverse actuellement dans le réseau, notamment dans le secteur de l'agriculture. Voilà pourquoi il faudrait qu'on intervienne sur plusieurs fronts à la fois.

Vous avez également entendu l'ACEPU et Santé Canada expliquer qu'il existe déjà des mécanismes et des lignes de conduite pour assurer la qualité de l'eau et qu'à l'heure actuelle, ces mécanismes fonctionnent bien. Il reste encore des zones grises à clarifier pour établir qui fait quoi et qui devrait faire quoi et quand. On constate des disparités dans la façon dont les provinces ont accepté ces lignes de conduite et les ont converties en règlements, mais on observe des progrès à cet égard.

La conversion de ces lignes de conduite en normes nationales pourrait assurer une certaine cohérence dans l'ensemble du pays. Au départ, cependant, il serait peut-être plus praticable de se contenter d'établir, en matière de paramètres microbiens, des normes nationales sur des éléments que nous essayons de contrôler, comme les E.coli, plutôt que sur tout ce qui se trouve dans notre eau. Imposer dès maintenant le nouveau cadre législatif envisagé dans le projet de loi risquerait de créer de la confusion et de ne mener, dans la meilleure hypothèse, qu'à de simples améliorations et modifications du régime actuel.

Le respect des exigences que prévoit le projet de loi S-18 en matière de reddition de comptes et d'inspection et qui viendraient s'ajouter à celles que comporte déjà le régime actuel pourrait se révéler fort onéreux. Chose certaine, nous sommes vivement préoccupés par les éléments du projet de loi qui ont un lien avec le Code criminel et les questions de responsabilité criminelle. Pour le moment, les implications d'une telle responsabilité ne sont pas claires. Elles pourraient paralyser financièrement les municipalités et menacer indûment la bonne marche des systèmes de distribution d'eau potable et les employés qui les font fonctionner. Si les administrations municipales appréhendent de devoir assumer ces responsabilités, c'est tout particulièrement parce que les systèmes de gestion de l'eau n'ont pas été conçus au départ pour traiter

The current state of our infrastructure does not allow a move to national standards at this time unless accompanied by the kinds of dollars we need to match the investment to the responsibility. There is a major deficit in our infrastructure, particularly in the smaller communities. Larger centres are managing, as they have the population base. Please note that Walkerton and North Battleford were small communities surrounded by agricultural operations.

The distribution system is ageing. There are gaps in our knowledge of the overall state of the infrastructure. We continue to take stock and we work with the numbers that we have, but we actually are not confident that we understand the full state of our infrastructure. We use the CWWA estimates. In 1997, these showed that a $5.4 billion additional investment would be required through 2012 to bring all water and waste-water treatment plants up to the latest equipment and techniques and to extend central water supply and waste-water collection systems to all residents of municipalities. These figures do take into account expected population growth.

As I mentioned, FCM has been working actively on the federal budget process. We have proposed some ideas, which I believe represent a maturing of the approach and the understanding of municipal governments. We are seeking a change in the way that the federal government, together with provincial and municipal governments, invests in infrastructure. The problem is that a third infrastructure program, which is now in place, is short term and ad hoc. In fact, this type of program has had the effect of interfering with long-term planning of municipal governments. Long-term planning and major capital investments wait until municipalities know whether or not there will be another infrastructure program.

We are arguing for a permanent approach to infrastructure investment. This approach should start with water. We know that that requires a change from the status quo, as it is not appropriate to subsidize water systems in perpetuity.

We know there is a base level of investment required for any community. Communities with smaller populations that would never have the revenue to cover capital, therefore, operating costs, would remain as part of the present tripartite system. Communities with larger populations, the larger urban centres, would have

toutes les substances qui sont actuellement déversées dans les bassins hydrographiques. Il faudrait donc qu'on intervienne sur deux fronts: investir massivement dans les infrastructures et exercer des contrôles en amont.

Compte tenu de l'état actuel de nos infrastructures, il ne serait pas sage d'adopter des normes nationales si celles-ci ne s'accompagnent pas des fonds dont nous aurions besoin pour effectuer les dépenses inhérentes aux nouvelles responsabilités que nous serions alors appelés à assumer. À l'heure actuelle, nos infrastructures sont gravement déficientes, notamment dans les petites localités. Les grandes agglomérations urbaines sont en mesure de faire face à la situation, ayant la base démographique voulue pour le faire. Je vous fais remarquer que Walkerton et North Battleford sont des petites localités entourées d'exploitations agricoles.

Nos réseaux d'aqueduc prennent de l'âge. On connaît mal l'état général de nos infrastructures. Nous continuons d'évaluer la situation à cet égard en nous fondant sur les chiffres dont nous disposons, mais nous ne saurions vraiment prétendre que nous sommes au fait de l'état réel dans lequel se trouvent nos infrastructures. Nous utilisons les estimations de l'ACEPU. En 1997, l'ACEPU estimait qu'il nous faudrait investir 5,4 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2012 pour doter toutes nos usines de traitement des eaux potables et usées des équipements et techniques les plus modernes et pour étendre les services centraux de distribution d'eau et de traitement des eaux usées à tous les résidents de nos municipalités. Ces chiffres tiennent compte des projections de croissance démographique.

Comme je l'ai mentionné précédemment, la FMC s'est employée activement à formuler des recommandations en vue du dépôt d'un prochain budget fédéral. À l'occasion des consultations prébudgétaires, nous avons avancé certaines idées qui, je crois, reflètent bien l'évolution de la vision et de la compréhension qu'ont de cette question les administrations municipales. Nous proposons un changement dans la façon dont le gouvernement fédéral, de concert avec les autorités provinciales et municipales, investit dans les infrastructures. Le problème, c'est que ce troisième programme de travaux d'infrastructure, dont la réalisation est maintenant en cours, est ponctuel et n'a qu'une portée à court terme. En réalité, ce genre de programme cadre mal avec les efforts de planification à long terme des municipalités. Les autorités municipales ont tendance à reporter cette planification de même que leurs grands projets d'immobilisations jusqu'à ce qu'elles sachent s'il y aura ou non un autre programme de travaux d'infrastructure.

Nous préconisons l'établissement d'un mécanisme permanent de financement des travaux d'infrastructure. À cet égard, la priorité devrait être mise sur l'eau. Nous savons que, pour nous orienter en ce sens, il faudrait modifier nos façons de faire, car il n'est pas souhaitable de subventionner en permanence nos réseaux d'aqueduc.

Évidemment, toute collectivité a besoin d'un niveau minimal d'investissement à cette fin. Les localités peu peuplées qui n'auraient jamais les revenus suffisants pour assumer de telles dépenses d'immobilisations ni, partant, les coûts d'exploitation des installations requises, continueraient d'être financées sous le

access to a revolving fund. This model is similar to one in the United States where municipal governments have access to low-interest or no-interest loans. However, they are required to generate the capital and operating revenue to repay their loans.

Over time, we are moving to full-cost pricing, a principle FCM members have been working on. We believe that this approach, combined with upstream, comprehensive source protection and watershed planning, is fundamental.

In our budget submission, we urge that analysis be undertaken now around how these measures would work. We seek to phase in a permanent infrastructure program, particularly for water, as the existing program phases down, within the next two to three years. It would include different funding mechanisms to meet different needs, for instance grants for watershed planning, source protection and operator training.

Although the bill appears well-intentioned, FCM finds that it has the potential to create confusion among regulators, policy-makers and municipal operators. Rather than enacting new legislation, FCM believes the best strategy at this point is to provide stable funding sources to municipal governments and to invest in specific water-related programs like the rehabilitation and construction of water and waste-water infrastructure, full-cost recovery, and conservation of the most effective and cost-effective ways to ensure safe drinking water for all Canadians.

Senator Spivak: I want to congratulate you on your work. The municipalities are now beginning to flex their muscles, as they should, because that is where the local authority is.

In your presentation, you did not really address the problem of agricultural pollution. You probably have seen the recent report on the Great Lakes.

Ms Comeau: Yes, I did.

Senator Spivak: That appears to be an urgent matter. I wanted to ask you about approval and disapproval. In my province of Manitoba, there are frequent disputes between the municipal authorities and others who want to intervene in municipal affairs. These disputes are resolved in various ways. How urgent, do you think, is the threat of agricultural wastes in the water system? How should decisions to respond be reached?

régime tripartite actuel. Par contre, les collectivités plus importantes, les grands centres urbains, auraient accès à un fonds renouvelable. Ce modèle s'inspirerait de ce qui se fait à cet égard aux États-Unis, où les administrations municipales peuvent obtenir à de telles fins des prêts à faible intérêt ou sans intérêt. Elles sont toutefois tenues de générer le capital et les revenus d'exploitation voulus pour être en mesure de rembourser leurs emprunts.

Avec le temps, nous devrions nous orienter vers la tarification selon la méthode du coût de revient complet, un principe sur lequel les membres de la FCM se sont penchés. Nous sommes d'avis qu'une telle orientation, associée à des efforts préalables et exhaustifs de protection des sources d'approvisionnement et de planification de la gestion des bassins hydrographiques, est fondamentale.

Dans le mémoire que nous allons présenter dans le cadre des consultations prébudgétaires, nous insistons sur l'urgence d'effectuer dès maintenant une analyse de la façon dont ces mesures pourraient être appliquées. Nous y préconisons l'adoption d'un programme permanent de travaux d'infrastructure, particulièrement dans le cas de l'eau, une fois que le programme actuellement en cours aura été mené à terme, c'est-à-dire d'ici deux ou trois ans. Ce programme comporterait divers mécanismes de financement pour répondre aux différents besoins, par exemple l'octroi de subventions pour planifier l'aménagement des réseaux hydrographiques, protéger les sources d'approvisionnement en eau et former les employés chargés de faire fonctionner les réseaux.

Même si le projet de loi nous semble bien inspiré, nous, de la FCM, estimons qu'il risque de créer de la confusion parmi les organismes de réglementation, les décideurs et les employés municipaux responsables du réseau. Plutôt que d'adopter une nouvelle mesure législative, la FCM croit que la meilleure stratégie pour le moment serait d'offrir aux administrations municipales des sources de financement stables et d'investir dans des programmes liés à l'eau, visant par exemple la remise en état et la construction d'infrastructures de traitement des eaux potables et usées, l'application d'une tarification en fonction du coût de revient complet, et le maintien des moyens les plus efficaces et les plus rentables de fournir à tous les Canadiens une eau potable salubre.

Le sénateur Spivak: Je tiens à vous féliciter pour votre travail. Les municipalités commencent à chercher à en imposer, comme il se devrait, car c'est là que réside l'autorité locale.

Dans votre exposé, vous n'avez pas vraiment traité du problème de la pollution agricole. Vous avez probablement vu le récent rapport sur les Grands Lacs.

Mme Comeau: Oui, j'en ai pris connaissance.

Le sénateur Spivak: Cette situation me semble présenter un caractère d'urgence. J'aimerais savoir si ce rapport est plutôt bien accueilli ou non. Dans ma province du Manitoba, il y a de fréquents différends entre les autorités municipales et d'autres groupes d'intérêt qui aimeraient bien intervenir dans les affaires municipales. Ces différends se résolvent de diverses manières. Dans quelle mesure, selon vous, est-il urgent de faire face à la menace que présente le déversement de déchets agricoles dans nos

Ms Comeau: We believe the agricultural-waste threat is urgent. Manure management, for example, and a move toward large factory livestock operations are having a significant impact on municipal water systems. This is why we are arguing that a more upstream approach be taken instead of efforts at cleanup after the fact. Through the watershed planning process and source protection process, we could identify ways to restrict. This would not necessarily be at the municipal end; this would clearly involve the province. The process requires all stakeholders to accept the watershed-planning principle, and crosses political boundaries, as one watershed contains more than one municipal government.

We are looking to models where communities have overcome this problem. New Glasgow, Nova Scotia, is one example, where all of the municipal governments and stakeholders have come together within a watershed to develop a watershed plan.

Senator Spivak: Often, it is the province that is luring all of these hog operations to come in — so they basically override the initiatives of the municipalities. Are you saying that stakeholder coalitions can combat this trend?

Ms Comeau: Without a doubt, lobbying activity and the perception of economic benefit have permitted major development of livestock operations. These operations have had significant environmental impact, which has not been properly addressed.

My view is that public concern and pressure as a result of North Battleford and Walkerton are beginning to change that. For the first time, we have publicly acknowledged and identified the contribution of the agricultural sector to this problem. That was not the case two years ago.

Senator Spivak: Given the urgency of this problem, I think a sharp, surgical strike is needed. This bill and the penalties that would flow from it will strongly focus attention on the need to address the problem. We have to cut through the internecine fighting within agricultural development and the trend towards agri-business.

Bill S-18 sets firm requirements. It provides criminal penalties. That is why I believe it is a good approach. I am wondering why you are lukewarm about it.

bassins hydrographiques? De quelle manière les décisions devraient-elles être prises à cet égard?

Mme Comeau: Nous sommes d'avis qu'il est urgent d'intervenir pour contrer la menace de la contamination agricole. La gestion du fumier, par exemple, et la tendance à laisser s'implanter des mégaentreprises d'élevage ont un énorme impact sur les infrastructures municipales de traitement de l'eau destinée à la consommation humaine. C'est pourquoi nous préconisons une démarche axée sur la solution des problèmes qui se posent en amont plutôt que sur les efforts de dépollution. Si nous établissions un processus de gestion planifiée des bassins hydrographiques et de protection des sources d'approvisionnement en eau, nous pourrions trouver des moyens d'endiguer les pratiques polluantes. Naturellement, l'adoption de telles mesures ne serait pas uniquement du ressort municipal mais concernerait à coup sûr les provinces. Une telle orientation exige de tous les milieux intéressés qu'ils acceptent le principe d'une gestion planifiée des bassins hydrographiques, dont la portée va bien au-delà des limites territoriales de chaque municipalité, étant donné qu'un même bassin hydrographique peut approvisionner plus d'une municipalité.

Nous cherchons à nous inspirer de l'exemple de régions qui sont parvenues à surmonter ce problème. C'est le cas de celle de New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, où toutes les administrations municipales et les milieux concernés se sont rassemblés pour élaborer un plan de gestion du bassin hydrographique.

Le sénateur Spivak: Souvent, ce sont les provinces elles-mêmes qui attirent ces mégaporcheries; ce faisant, elles annulent les efforts des municipalités. Selon vous, ces coalitions de groupes intéressés peuvent-elles renverser cette tendance?

Mme Comeau: Il ne faut aucun doute que les pressions politiques et l'appât du gain ont favorisé l'implantation de grandes exploitations d'élevage. De telles entreprises ont eu d'importants impacts négatifs sur l'environnement, un problème auquel on ne s'est pas correctement attaqué.

Selon moi, la prise de conscience et les pressions qu'ont suscitées les événements de North Battleford et de Walkertown dans l'opinion publique ont commencé à faire évoluer les choses à cet égard. Pour la première fois, on a reconnu et souligné publiquement la responsabilité du secteur agricole dans ce qui est à l'origine de ce genre de problème. On ne l'avait encore jamais fait jusqu'à il y a deux ans.

Le sénateur Spivak: Compte tenu de l'urgence de ce problème, je suis d'avis qu'une intervention énergique, voire chirurgicale, s'impose. Les changements que propose ce projet de loi, notamment les pénalités qu'il prévoit, contribueront fortement à souligner qu'il nous faut nous attaquer de front à ce problème. Nous devrons trancher les différends concernant le développement du secteur agricole et réguler l'évolution vers l'agro-industrie.

Le projet de loi S-18 établit des exigences rigoureuses. Il prévoit des sanctions pénales. C'est ce qui m'incite à croire qu'il va dans la bonne voie. Je me demande pourquoi il vous laisse plutôt tiède.

Ms Comeau: We have identified the question of liability and where it would rest, to avoid the possibility that it may come to rest on municipal governments with no capacity to control materials entering the water system and no access to resources to actually fix the water system.

Senator Spivak: I do not know where that liability lies.

Senator Adams: I would like to thank the witnesses for appearing here today. You said that your organization represents 80 per cent of the Canadian population and that you have a 72-member board. How far north does your membership extend? Nunavut, where I live, is a long way from Ottawa. Are you based in Ottawa?

Last May, your organization met to discuss the issue of drinking water. In Nunavut, we call most of our small communities hamlets, rather than cities or anything like that.

How much sway does your organization have with municipalities?

Ms Comeau: Regarding membership, FCM has direct membership from individual municipalities, including those in the North. Within our membership and on our board, all provincial and territorial association are represented. Through that network, all municipal governments in Canada are members.

Our team works hard to increase membership. Our national office is in Ottawa. We work directly with members and with provincial and territorial associations. Our mandate is to represent municipal governments at the federal level.

Senator Adams: In Nunavut, we do not farm or raise cattle. The capital of Nunavut is where our own government is based. Without consulting the municipalities, or the hamlets, our Department of Public Works will go ahead and build a sewage lagoon. We had problems a few years back in Baker Lake with such a lagoon. It was an issue of the lagoon being located at the top of a hill and the sewage draining downhill into the lake. We would like to have notice of such lagoons being built before the government goes ahead and builds them. What I really want to know is if your organization is active in the North.

Ms Comeau: Our organization does have participation from the North. Iqaluit is part of FCM and represented on our board, although travel costs have been prohibitive.

Mme Comeau: Nous nous sommes penchés sur la question de la responsabilité pour tenter d'établir où elle résidera et d'empêcher qu'on la fasse porter sur des administrations municipales qui ne seraient pas en mesure de contrer le déversement de substances dans nos bassins hydrographiques et qui n'auraient pas accès aux ressources voulues pour financer la modernisation de leur système de gestion de l'eau.

Le sénateur Spivak: J'ignore qui pourrait en être tenu responsable.

Le sénateur Adams: Je tiens à remercier nos témoins de leur comparution devant nous aujourd'hui. Vous dites que votre organisme représente 80 p. 100 de la population canadienne et que votre conseil d'administration compte 72 membres. Dans quelle mesure les localités du Nord sont-elles représentées au sein de votre organisation? Le Nunavut, d'où je viens, est bien loin d'Ottawa. Avez-vous votre siège à Ottawa?

En mai dernier, votre organisation a réuni ses membres pour discuter d'eau potable. Au Nunavut, nous considérons nos petites localités comme étant des hameaux plutôt que des villes ou quelque chose de ce genre.

Quelle emprise votre organisation a-t-elle sur les municipalités?

Mme Comeau: En ce qui touche la composition de la FCM, de nombreuses municipalités, y compris des municipalités du Nord, en sont directement membres. Par ailleurs, toutes les associations provinciales et territoriales de municipalités sont représentées au sein de notre organisation et de son conseil d'administration. En comptant les municipalités qui ne sont membres de la FCM que par l'intermédiaire de telles associations, on peut dire que toutes les municipalités du Canada sont membres de notre fédération.

Nous avons une équipe qui travaille fort au recrutement de membres à part entière parmi les municipalités. Notre siège national est à Ottawa. Nous collaborons directement avec nos municipalités membres ainsi qu'avec les associations provinciales et territoriales qui nous sont affiliées. Nous avons pour mandat de représenter les municipalités auprès du gouvernement fédéral.

Le sénateur Adams: Au Nunavut, nous ne pratiquons ni l'agriculture ni l'élevage. Nous avons notre propre gouvernement qui a son siège à Iqaluit. Sans même avoir consulté nos municipalités ou nos hameaux, notre ministère des Travaux publics s'apprête à aménager un bassin de stabilisation des eaux usées. Il y a quelques années, un bassin de ce genre nous a posé problème à Baker Lake. C'est qu'il était situé au sommet d'une colline et que les eaux d'égout se déversaient dans le lac. Avant que le gouvernement entreprenne d'aménager de telles installations, nous aimerions en être informés. Ce que j'aimerais savoir en réalité, c'est si votre organisation est active dans le Nord.

Mme Comeau: Oui, notre organisme compte parmi ses membres des localités du Nord. La ville d'Iqaluit en fait partie et est représentée à notre conseil d'administration, bien que les coûts des déplacements se soient révélés prohibitifs pour ses représentants.

We have two effective mechanisms through which to work on projects with municipalities. Although we do not set rules for municipal governments, we do develop policies that they approve. We work with them to implement approved policies at our board and membership level. As well, we have developed an effective program called the Green Municipal Funds. In the February 2000 federal budget, FCM received an endowment to encourage municipal investment in projects with a high standard of environmental performance. Qualifying projects must perform at least 30 to 55 per cent better than currently. Forty per cent of these projects concern water. We are working hard to increase our capacity and experience and understanding of what the opportunities are.

Nous disposons de deux mécanismes efficaces qui nous permettent de travailler sur certains projets de concert avec des municipalités. Bien que nous ne soyons pas habilités à établir des règles que les administrations municipales seraient obligées de respecter, nous élaborons toutefois des politiques auxquelles celles-ci donnent leur aval. Nous collaborons avec elles pour faire appliquer les politiques qui ont été adoptées par notre conseil d'administration et par nos membres. De même, nous avons mis en oeuvre un programme efficace appelé le Fonds d'investissement municipal vert. Dans le budget fédéral de février 2000, la FCM s'est vue octroyer des fonds pour lui permettre d'appuyer des projets d'investissement municipaux prometteurs sur le plan de l'application de normes environnementales élevées. Pour qu'un projet soit admissible, il doit pouvoir permettre une amélioration de 30 à 55 p. 100 du rendement environnemental de la municipalité concernée. Quelque 40 p. 100 des projets en question concernent l'eau. Nous déployons beaucoup d'efforts pour accroître notre capacité, notre expertise et notre compréhension des possibilités qui se présentent.

We have a green funds water project with Iqaluit. Because of the weather conditions up there, we are looking at on-site systems for purification of water, as opposed to distribution, which can freeze and so on. The same program is operating in Dawson City.

Nous sommes à réaliser avec la ville d'Iqaluit un tel projet financé à même le fonds d'investissement vert. En raison des conditions climatiques dans cette région, nous entendons opter pour des systèmes de purification d'eau sur place, plutôt que pour un réseau de distribution, qui pourrait être exposé au gel, par exemple. Un programme du même genre a été mis en oeuvre à Dawson City.

We do, therefore, have mechanisms through our policy work, our advocacy work and our program work. The department that Mr. Fink and I represent has 25 staff. In addition to green funds, we manage several programs that help municipal governments retrofit buildings, look at renewable energy technologies and make progress on climate protection. We are now working on brown fields redevelopment, which we hope will be expanded in terms of our green funds.

Nous avons donc divers mécanismes d'intervention, à savoir les politiques que nous établissons, les combats que nous menons et les programmes que nous mettons en oeuvre. L'équipe que M. Fink et moi-même représentons est formée de 25 personnes. En plus du fonds vert, nous gérons plusieurs programmes qui aident les administrations municipales à remettre en état leurs bâtiments, à envisager de recourir à des technologies d'utilisation des énergies renouvelables et à mieux se protéger contre les rigueurs du climat. Actuellement, nous travaillons sur un projet de restauration des friches industrielles, un projet qui, nous l'espérons, pourra prendre de l'expansion grâce à notre fonds vert.

Hence, while we do operate within a legislative framework, we have good opportunities to make use of peer pressure.

C'est ainsi que, tout en fonctionnant à l'intérieur d'un cadre législatif, nous avons de bonnes possibilités de profiter de la pression du groupe vers la conformité.

Senator Adams: You spoke earlier about sewage lagoons. Were you referring to the type where the water is sprayed and it freezes in the process? I know of a company here in Ottawa that operates such systems. Something like that would be ideal where I live. The only problem there, however, is that blowing air at high pressures is difficult because of the low temperatures. Such systems are only good to about minus 20 degrees Celsius. As you know, refrigerants are no good at that temperature. Is that the type of stuff you were talking about? Do you know if that company here in Ottawa has gone bankrupt?

Le sénateur Adams: Vous avez parlé tout à l'heure de bassins de stabilisation des eaux usées. Faisiez-vous référence au type d'installation où l'eau est vaporisée et amenée à se congeler en cours de processus? Je sais qu'il y a une entreprise ici à Ottawa qui exploite de tels systèmes. Une technique de ce genre serait idéale dans ma région. Le seul problème cependant dans notre cas, c'est qu'en raison des basses températures, il est difficile de souffler de l'air à de hautes pressions. De telles techniques ne fonctionnent bien que jusqu'à environ moins 20 degrés Celsius. Comme vous le savez, les réfrigérants ne sont d'aucune utilité à cette température. Est-ce là le genre de procédé dont vous avez parlé? Savez-vous si cette entreprise d'Ottawa a fait faillite?

Ms Comeau: I have heard of the project. I am not familiar with whether the company has gone bankrupt, but I assure you that the projects we are working on in the North are really trying to focus on on-site purification of the water. This means splitting the grey

Mme Comeau: J'ai déjà entendu parler de ce projet. Je ne sais pas si cette entreprise a fait faillite, mais je puis vous assurer que les projets sur lesquelles nous travaillons dans le Nord visent vraiment à privilégier la technique de purification de l'eau sur

water from other water and making sure that the system itself within the building manages whatever the community needs, as opposed to relying on central plans and distribution systems.

Senator Christensen: I am not surprised that Mayor Everitt of Dawson City is involved with this project. I was on your board of directors 25 years ago, but expect times have changed since then.

I expect the farm problem and contamination were major discussion topics at your recent conference. I would like to know how the road-salt issue is being addressed. Road salting is a municipal program. It is contaminating our groundwater, rivers and lakes, and ends up in our drinking system. Will Bill S-18 address this problem?

Ms Comeau: Road salt is about to be regulated under CEPA. We have been working on this initiative. After heavy debate at board and membership level, our members have been encouraged to accept three important conclusions. First, the science panel conclusion that road salt can reach concentrations harmful to the environment is a fact beyond question. Second, there are cost-effective ways of reducing the amounts of road salt used. We have worked on identifying those methods and informing our members about them. Third, Minister Anderson will shortly announce his intentions. Once that is gazetted, it launches a two-year process that will focus on the risk-management opportunities with road salt. We will then be engaged and intend to work with our members in the CTA to ensure that our members know of all the opportunities they have at their disposal.

In summary, we believe that road salt is toxic, that it needs to be managed and that there are ways to reduce its use and save our communities money. We intend to work with our members to have them focus on those aspects of it. We do not share the view of the Salt Institute that this problem must be stopped at all costs.

Senator Christensen: Do you believe that Bill S-18 will be another tool to help in that area?

Ms Comeau: I am not sure. There are parallel processes in play. Road salt will be regulated under CEPA; therefore, we will have to manage dual compliance regimes. This could lead to difficulties.

The Chairman: In addition to that, I read a headline recently that Calgary is proud to be introducing calcium chloride to replace sodium chloride order to keep the streets free of snow. Does

place. Autrement dit, on retire les eaux grises du reste de l'eau et on s'assure de pouvoir traiter dans les installations autant d'eau qu'il en faut pour répondre aux besoins de la collectivité desservie, plutôt que de dépendre d'usines centrales de traitement et de réseaux de distribution.

Le sénateur Christensen: Cela ne m'étonne pas que le maire Everitt, de Dawson City, soit impliqué dans ce projet. Je faisais partie de votre conseil d'administration il y a 25 ans, et j'espère que les temps ont changé depuis.

Je présume que le problème de la contamination agricole a été au centre de vos discussions lors de votre récente conférence. J'aimerais savoir comment la question du sel de voirie y a été traitée. L'épandage du sel sur les voies publiques s'inscrit dans un programme municipal. Ce sel contamine la nappe phréatique, nos rivières et nos lacs, et finit par aboutir dans nos réseaux d'aqueduc. Le projet de loi S-18 s'attaque-t-il à ce problème?

Mme Comeau: L'épandage du sel sur les routes sera bientôt réglementé aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE). Nous nous sommes penchés sur ce projet. À la suite de vifs débats au sein de notre conseil d'administration et parmi nos membres, nous avons incité ceux-ci à accepter trois importantes conclusions. Premièrement, celle à laquelle en est arrivée notre équipe scientifique, à savoir qu'indiscutablement, le sel de voirie peut atteindre des concentrations nuisibles à l'environnement. Deuxièmement, il y a des façons rentables de réduire les quantités de sel qu'on épandra sur les routes. Nous nous sommes employés à identifier ces méthodes et à les faire connaître à nos membres. Troisièmement, le ministre Anderson annoncera sous peu ses intentions à cet égard. Une fois que celles-ci auront été publiées dans la *Gazette du Canada*, un processus d'une durée de deux ans sera enclenché qui mettra l'accent sur les possibilités de gestion des risques que présente l'épandage du sel de voirie. Nous entendons alors travailler en collaboration avec ceux de nos membres qui font partie de l'OTC pour veiller à bien informer l'ensemble de nos membres sur toutes les options qui s'offrent à eux.

Bref, nous croyons que le sel de voirie est toxique, qu'il faut en gérer l'épandage et qu'il existe des moyens d'en réduire l'utilisation et, partant, de permettre aux municipalités de réaliser des économies sur ce chapitre. Nous entendons travailler avec nos membres pour les amener à tenir compte de ces aspects. Nous ne partageons pas l'avis du Salt Institute qui estime qu'il faudrait à tout prix renoncer à cette pratique.

Le sénateur Christensen: Croyez-vous que le projet de loi S-18 constituera un autre outil pour contribuer à résoudre ce problème?

Mme Comeau: Je n'en suis pas certaine. Nous sommes en présence de deux processus parallèles. L'épandage du sel de voirie sera bientôt réglementé en vertu de la LCPE; par conséquent, il nous faudra composer avec deux régimes réglementaires, ce qui pourrait nous causer des difficultés.

Le président: Par ailleurs, j'ai lu en manchette récemment que la ville de Calgary est fière d'opter pour l'utilisation du chlorure de calcium à la place du chlorure de sodium pour le déglaçage de

calcium chloride behave differently than sodium chloride? I know it melts ice faster, but what does it do to the environment?

Mr. Sylvestre Fink, Policy Analyst for Environmental Issues, Community Energy Systems, Federation of Canadian Municipalities: The problem with calcium chloride appears to be its cost. Right now, it costs 15 to 20 times more than conventional road salt.

The Chairman: What does it do the snow and the road surface?

Mr. Fink: Studies have shown that calcium chloride is as effective as road salt when used in a brine solution, which means mixed with water; when applied before snow falls; and when using all other best practices available. The problem is the price. That is why the CTA has concluded that there are no viable alternatives to road salts right now.

If more municipalities used calcium chloride, the price would come down.

FCM has concluded that road salt can be managed and that the negative and harmful effects can be brought to manageable levels in the following ways: by introducing proper management techniques, by using best practices, by using brine solutions, by building smart road systems, with sensors in the roads, and by storing the salt properly. Much more road salt leaches into the water system because of improper storage than through its application on roads.

Senator Finnerty: Why not use sand?

Mr. Fink: Salt is used mostly in the eastern provinces, Quebec, and Ontario. We have encountered the most resistance to banning road salt in these areas because sand on its own is not as effective. However, it all comes down to best practices. We are advocating the use of sand as well.

Senator Cochrane: I think sand is effective. I have seen it used in my province of Newfoundland, on the hills and so on during wintertime. To me, it is just as effective as salt. I would prefer sand.

Ms Comeau: When looking at alternatives to salt it is important to consider the life cycle of the product. Sand has significant impacts on ecosystems. When sand runs off, it covers the bottom of the water systems, it can interfere with fish reproduction, and it has an effect on turbidity of the water. You have to look at the trade-off here. It is important not to trade-off typhoid for malaria. Sand is effective, and we use it in Aylmer, where I live. However, what happens to the sand in the spring run off has implications for the environment.

ses rues. Le chlorure de calcium agit-il différemment du chlorure de sodium? Je sais qu'il fait fondre la glace plus rapidement, mais quel est son effet sur l'environnement?

M. Sylvestre Fink, analyste des politiques sur les questions environnementales, Section de l'énergie communautaire, Fédération canadienne des municipalités: Le problème avec le chlorure de calcium semble être son coût élevé. À l'heure actuelle, il revient de 15 à 20 fois plus cher que le sel de voirie classique.

Le président: Quel effet a-t-il sur la neige et sur le revêtement routier?

M. Fink: Des études ont démontré que le chlorure de calcium est aussi efficace que le sel de voirie classique quand il est utilisé en solution, c'est-à-dire mélangé avec de l'eau, et lorsqu'il est appliqué avant que la neige tombe et en complémentarité avec toutes autres pratiques exemplaires. Son problème est son prix élevé. C'est pourquoi l'OTC en est arrivé à la conclusion qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de substitut viable pour le sel de voirie classique.

Si un plus grand nombre de municipalités utilisaient le chlorure de calcium, son prix baisserait.

La FCM est arrivée à la conclusion qu'il est possible de gérer rationnellement l'épandage du sel de voirie et d'en réduire les effets nuisibles en prenant les précautions suivantes: en recourant à des techniques adéquates de gestion, en s'inspirant de pratiques exemplaires, en le mélangeant avec de l'eau, en construisant des routes intelligentes dotées de capteurs de température, et en entreposant le sel correctement. Le sel est lessivé dans nos bassins hydrographiques dans une bien plus grande proportion en raison d'un mauvais entreposage que par suite de son épandage sur nos routes.

Le sénateur Finnerty: Pourquoi n'utiliserait-on pas plutôt du sable?

M. Fink: On utilise le sel surtout dans les provinces de l'Est, au Québec et en Ontario. C'est dans ces régions qu'on est le plus réticent à interdire l'épandage de sel sur les routes parce que, comme tel, le sable n'est pas aussi efficace. Cependant, tout se ramène à une question de pratiques exemplaires. Nous préconisons nous aussi l'utilisation de sable.

Le sénateur Cochrane: Je crois que le sable est efficace. J'ai constaté qu'on l'utilisait en hiver à Terre-Neuve, ma province, notamment dans les côtes. À mon sens, il est aussi efficace que le sel. Ma préférence irait au sable.

Mme Comeau: Quand on envisage de recourir à des substituts pour le sel, il est important de prendre en considération le cycle de vie du produit. Le sable a des impacts considérables sur les écosystèmes. Avec l'écoulement des eaux à la fonte des neiges, le sable peut aller s'accumuler au fond des cours d'eau et nuire à la reproduction du poisson; il a un effet sur la turbidité de l'eau. Il faut faire la part des choses ici. N'allons surtout pas troquer la typhoïde pour la malaria. Le sable est efficace, et nous l'utilisons à Aylmer, d'où je viens. Cependant, ce que devient le sable quand il est charrié au printemps a des conséquences pour l'environnement.

Each element that we use, no matter what it is, will impact the environment somehow. The issue, therefore, is first to minimize what you use. The smart road system helps in that regard. Our society takes a "slop and drop" approach in the application of materials. Smart road systems can save us materials and money. They identify road temperature and send a signal to the municipal operator to apply material before icing occurs. Presently, municipalities apply material to melt ice after it has built up. However, if it is applied before there is ice, far less material will be used to maintain road safety.

A second key step to improve road safety in winter conditions is to slow down. Rather than adapting our driving to weather conditions, we would prefer to use large amounts of salt. An effective approach should involve changing our driving behaviour.

Senator Cochrane: I would like to ask you about the positions the FCM has adopted at its conference this year. You mentioned that some municipalities are doing an excellent job, and you mentioned New Glasgow as an example of a model municipality.

Could you give us some other examples of what these model municipalities are doing, how they are doing it, what we can learn from them, and how it is that only these municipalities are able to undertake these projects?

Ms Comeau: Part of the answer is that they have the knowledge. Part of what we do at FCM is to make sure that we spread information on new approaches, best practices and so on. We do this by focusing on peer teaching.

The other part of the answer lies in strong municipal leadership. The mayor of New Glasgow happens to be a real go-getter. Mayor McLean ensures that she makes whatever political connection is needed on an issue. That kind of energetic leadership is not always present, nor the connections and commitment to build a political structure.

However, increasingly, communities are looking at these issues. For instance, more of our members are approaching us for guidance on how best to do watershed planning. It is a very new concept. It is not something that we have been involved in at a municipal level. In Ontario, watershed planning has been done by conservation authorities.

The Grand River Conservation Authority is another excellent model. The community there does all the land-use planning, the water conservation, and the management of its water systems around the ability of its watershed to cope.

Quelle que soit la substance que nous utiliserons, elle aura un impact sur l'environnement. Par conséquent, l'idée, c'est d'abord d'utiliser le moins de produit possible. La construction de routes intelligentes peut nous aider à cet égard. Dans notre société, on a tendance à y aller à la va comme je te pousse dans l'épandage de ces produits. Des routes intelligentes pourraient nous faire économiser des produits et de l'argent. Elles peuvent reconnaître la température de la chaussée et signaler au préposé municipal qu'il serait temps d'épandre le produit avant que la glace ne se forme. Actuellement, les municipalités épandent le produit de déglaçage une fois que la glace s'est formée. Mais si on l'épandait avant même que la glace se soit formée, il en faudrait beaucoup moins pour assurer la sécurité routière.

Une deuxième mesure importante pour accroître la sécurité routière dans des conditions hivernales serait de réduire la vitesse. Plutôt que d'adapter notre façon de conduire aux conditions météorologiques, nous préférons utiliser de grandes quantités de sel. Nous ferions mieux de changer notre attitude au volant.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais que vous nous parliez des positions qu'a adoptées la FCM à sa dernière conférence annuelle. Vous avez mentionné que certaines municipalités font un excellent travail et vous avez cité New Glasgow en exemple comme étant une municipalité modèle.

Pourriez-vous nous fournir d'autres exemples de ce que font ces municipalités modèles, nous parler de la façon dont elles s'y prennent pour le faire et de ce que nous pouvons apprendre d'elles, et nous expliquer comment il se fait que seules ces municipalités sont capables de prendre de telles initiatives?

Mme Comeau: Une partie de la réponse, c'est qu'elles sont bien informées. Un volet de notre mandat, à la FCM, consiste à diffuser l'information concernant les nouvelles méthodes, les pratiques exemplaires, et cetera. Nous le faisons en mettant l'accent sur l'enseignement entre pairs.

L'autre partie de la réponse, c'est que leurs dirigeants sont dynamiques. Il se trouve que la mairesse de New Glasgow est une véritable fonceuse. Quand vient le temps d'aborder un problème, la mairesse McLean prend bien soin d'établir tous les contacts politiques nécessaires. Ce genre de leadership énergique n'est pas toujours là, pas plus d'ailleurs que les contacts et l'engagement à mettre sur pied une structure politique adéquate.

On constate toutefois que, de plus en plus, les autorités locales se penchent sur ces questions. Par exemple, nos membres sont sans cesse plus nombreux à s'adresser à nous pour nous demander des conseils sur les meilleures façons de planifier la gestion de leur bassin hydrographique. Il s'agit là d'un concept tout nouveau. Ce n'est pas un domaine dont nous avions coutume de nous préoccuper au niveau municipal. En Ontario, par exemple, la planification de la gestion des bassins hydrographiques a toujours relevé dans le passé des responsables de la conservation.

La Grand River Conservation Authority est un autre excellent modèle. Dans ce cas-là, la collectivité concernée gère l'aménagement de son territoire, ses mesures de conservation de l'eau et ses sources d'approvisionnement en eau entièrement en fonction de la capacité de son bassin hydrographique de répondre à la demande.

I would say that scarcity drives the interest in most of our environmental initiatives. For example, the communities doing more work on waste management are the ones running out of landfill space. Communities with significant limitations on their watershed, such as availability of water, quality of the aquifer, are driven to take a look at their opportunities.

Most communities are not in that situation. In the area of waste water, many communities take sewage sludge from their operations and use it as agricultural fertilizer. The concern is that agricultural fertilizer from sewage sludge can have significant heavy-metal material in it and that needs to be managed.

Toronto, as an example, wanted to improve the quality of its bio-solids by limiting what could come into the waste-water stream. They wanted to pass a sewer-use bylaw restricting what industry could put into the waste-water stream and mandating development of pollution prevention plans. Fines of up to $100,000 dollars would be levied for non-compliance. To develop and pass a sewer-use bylaw, Toronto had to seek the Ontario government's permission.

Municipal acts are very prescriptive. Instead of general provisions permitting municipal governments to act in a broad range of fields, there is what we call prescriptive legislation, which in the case of Ontario can go on for hundreds of pages, listing specifically what the municipality can do. If it is not listed they cannot do it. To act outside of the prescriptive list, provincial permission must be sought and is not always granted. After many years, Toronto finally received permission to enact a sewer-use bylaw, one of the first in the country.

The Chairman: Yesterday, we heard from the Canadian Water and Wastewater Association. They suggested that, instead of this bill going through, the twice-proposed Drinking Water Materials Safety Act would provide the legislative framework and provide the basis for federal involvement. Are you at all familiar with that?

Ms Comeau: Yes, we are. I will let Mr. Fink take that question because he has been working closely with Mr. Ellison of CWWA.

Mr. Fink: What Mr. Ellison explained to me that the proposed Drinking Water Materials Safety Act would have worked within the framework of the system established by the current drinking water guidelines. These bills deal mostly with microbial standards. However, the provinces have all adopted the microbial guidelines

Je dirais que la rareté est l'élément déclencheur de la plupart de nos initiatives environnementales. Par exemple, les localités qui déploient le plus d'efforts en matière de gestion des déchets sont celles qui sont sur le point de ne plus trouver de lieu d'enfouissement sanitaire. De même, les localités dont le bassin hydrographique est très restreint, qui ont, par exemple, des ressources aquifères en quantité limitée ou de piètre qualité, sont portées à examiner de près toutes les solutions possibles.

La plupart des collectivités ne sont pas placées dans une telle situation. Dans le domaine des eaux usées, nombre d'entre elles utilisent leurs boues d'épuration comme fertilisant agricole. L'inconvénient, c'est que les fertilisants agricoles qu'on obtient de cette façon peuvent contenir une part importante de métaux lourds, ce qui nécessite une gestion particulière.

Toronto, par exemple, voulait améliorer la qualité de ses biosolides en limitant ce qui pourrait être acheminé dans son réseau eau résiduaire. Les autorités municipales voulaient adopter un règlement relatif à l'utilisation des conduites d'égout qui restreindrait ce que l'industrie pourrait y déverser et obliger cette dernière à se doter de plans de prévention de la pollution. Des amendes pouvant aller jusqu'à 100 000 $ seraient imposées à ceux qui ne se conformeraient pas au règlement. Pour que Toronto puisse rédiger et adopter un tel règlement, il lui fallait d'abord demander l'autorisation du gouvernement ontarien.

Les lois régissant les municipalités sont très normatives. Au lieu de comporter des dispositions générales qui les autoriseraient à agir dans un large éventail de domaines, il y a au niveau provincial ce que nous appelons des lois normatives qui, dans un cas comme celui de l'Ontario, peuvent contenir des centaines de pages où l'on énumère en détail ce que les autorités municipales sont habilitées à faire. Tout ce qui n'y est pas expressément mentionné leur est interdit. Pour agir dans un domaine non spécifié dans la liste normative, elles doivent demander l'autorisation du gouvernement provincial, autorisation qui ne leur est pas toujours accordée. Ce n'est d'ailleurs qu'après de nombreuses années de démarches que Toronto a pu enfin obtenir l'autorisation d'adopter un règlement municipal limitant l'utilisation des conduites d'égout, un des premiers règlements de ce genre au pays.

Le président: Hier, nous avons entendu les représentants de l'Association canadienne des eaux potables et usées. Ils ont soutenu que, plutôt que d'adopter ce projet de loi, le gouvernement fédéral ferait mieux de s'en remettre au projet de loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable — il a été présenté à deux reprises —, qui lui offrirait le cadre législatif et la base voulus pour pouvoir intervenir dans ce domaine. Êtes-vous au courant de cette possibilité?

Mme Comeau: Oui. Je vais laisser à M. Fink le soin de répondre à cette question, car il a travaillé en étroite collaboration avec M. Ellison de l'ACEPU.

M. Fink: Ce que M. Ellison m'a expliqué, c'est que le projet de loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable n'aurait pas débordé le cadre du régime établi par les lignes de conduite actuelles en matière d'eau potable. Les deux versions de ce projet de loi traitent principalement de normes microbiologiques.

already, so we are already at that standard of care. The acute health risks come from microbial contamination. The provinces have accepted the guidelines, as set by the federal-provincial drinking water team, as their standard of care.

The Chairman: Are you saying that they have moved up to that standard but we still need this amendment to the Food and Drugs Act?

Mr. Fink: The proposed Drinking Water Materials Safety Act would not have changed the current system; it would only have made what we have now the standard. Bill S-18 will shift the responsibility to the Food and Drugs Act. This will entail an entirely new regulatory regime and, particularly, a new compliance regime. We argue this is unnecessary, because the current system already works quite well.

Senator Grafstein: Let me start with the premise of the bill and your municipalities. FCM has 1,000 municipalities. In the last two years how many of your members have had boil-water advisories?

Ms Comeau: In Newfoundland, there have been about 200 boil water advisories. Some boil-water advisories have occurred as well in Saskatchewan and B.C. I do not have the total number.

Senator Grafstein: You have told us that everything is fine and that FCM is moving along. How many boil-water advisories have your members issued in the last two years as a total number of the thousand members you have?

Ms Comeau: First of all, I do not have the number of boil-water advisories with me. Sorry about that. I think you may have the numbers.

Senator Grafstein: How would I have the numbers?

The Chairman: Order! Senator Grafstein, you have numbers. The witness has said that she cannot answer your question. We understand that.

Ms Comeau: I realize that has been a major priority of yours, which we appreciate. Provincial governments, not by municipalities, issue boil-water advisories. They are a provincial responsibility, and our members are working to comply with existing provincial regulations, standards, and guidelines. Boil-water advisories do not always represent serious health crises. A boil-water guideline is not necessarily an E.coli situation.

Senator Grafstein: I did not say it was.

Ms Comeau: We are aware that major investments have to be made in terms of upgrading these systems, particularly in Eastern Canada. We have been working for 20 years to try and improve infrastructure investment. We know there is an issue about adequate supply of infrastructure and so on. We know Newfound-

Cependant, toutes les provinces ayant déjà des lignes de conduite en cette matière, nous satisfaisons déjà à ces normes. C'est la contamination microbienne qui présente les risques les plus élevés pour la santé. Les provinces ont accepté les lignes de conduite en question, telles qu'elles ont été établies par l'équipe fédérale-provinciale responsable de l'eau potable, comme étant leur norme.

Le président: Voulez-vous dire que les provinces ont adopté cette norme, mais que nous avons quand même besoin de cet amendement à la Loi sur les aliments et drogues?

M. Fink: Le projet de loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable n'aurait pas changé le régime actuel; il aurait tout simplement fait de la pratique actuelle la norme. Le projet de loi S-18 propose de transférer cette responsabilité à la Loi sur les aliments et drogues. Cela nécessitera un tout nouveau régime réglementaire et, surtout, un nouveau régime en matière d'exigence de conformité. Nous soutenons que ce changement est inutile, car le régime actuel fonctionne déjà très bien.

Le sénateur Grafstein: Permettez-moi de vous interroger d'abord sur le principe du projet de loi et vos municipalités. La FCM regroupe quelque 1 000 municipalités. Au cours des deux dernières années, combien de vos membres ont émis des avis de faire bouillir l'eau?

Mme Comeau: À Terre-Neuve, il y en a eu environ 200. On en a également émis en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Je n'en connais pas le nombre total.

Le sénateur Grafstein: Vous nous avez dit que tout allait bien dans le meilleur des mondes et que la FCM faisait son travail. Combien d'avis de faire bouillir l'eau ont été émis par vos membres ces deux dernières années? Combien y en a-t-il eu au total de la part de votre millier de membres?

Mme Comeau: D'abord, je n'ai pas ici même les chiffres relatifs au nombre d'avis de faire bouillir l'eau. Je suis désolée de ne pas pouvoir vous fournir ces chiffres. Je crois d'ailleurs que vous les avez déjà.

Le sénateur Grafstein: Comme pourrais-je les avoir?

Le président: À l'ordre! monsieur le sénateur Grafstein, vous avez les chiffres en question. Le témoin a dit qu'elle ne pouvait pas répondre à votre question. Nous comprenons cela.

Mme Comeau: Je me rends compte que vous en avez fait une grande priorité, ce que nous apprécions. Ce sont les gouvernements provinciaux, et non les municipalités, qui émettent les avis de faire bouillir l'eau. L'émission de tels avis relève des provinces, et nos membres s'efforcent de se conformer aux règlements, normes et lignes de conduite établis par les provinces. L'émission d'un avis de faire bouillir l'eau ne signifie pas toujours qu'il y a une menace sérieuse à la santé. Une recommandation de faire bouillir l'eau n'est pas forcément signe qu'on a découvert la présence d'E. coli.

Le sénateur Grafstein: Je n'ai pas dit que c'était le cas.

Mme Comeau: Nous sommes conscients que des investissements majeurs doivent être effectués en vue de moderniser ces installations, notamment dans l'est du Canada. Cela fait 20 ans que nous essayons d'obtenir qu'on investisse davantage dans des travaux d'infrastructure. Nous savons qu'il y a là un problème,

land is actively engaged on boil-water issues with our members there. Newfoundland has had the worst case in the country.

The Chairman: I think the witness has made her point now.

Senator Grafstein: I have read through your brief carefully. In order to use our limited time best, it would be most helpful if you were responsive to the questions. If you cannot respond, it is okay to say so.

I understand the Sierra Legal Fund, who will be here, did a study about boil-water advisories. The truth is that your association does not keep track of these advisories. The reason is that there is no interest in the municipalities keeping track of this on a national basis.

The facts are that, in the last two years, it has not only been Newfoundland. There are serious problems in Quebec, and they have tried to address them, and in Ontario. Saskatchewan, British Columbia and the North have also had boil-water advisories. The number that I obtained, and I do not know if it is accurate or not, is 800. Eight hundred municipalities have had a boil-water advisory, and the issue is not just E.coli, so that is a foul ball.

I wanted to know whether your association recognized the fact that they have a clear and present danger in their communities. When I look at the evidence I collected out of newspapers, there is a clear and present danger to public health.

I also wish to address your cost model. What does it cost per day, on average, a household in municipalities across Canada for their average intake of clear drinking water? We have evidence to suggest that an average household uses 360 litres per day. My question is, what is the cost per day on average across the country for drinking water through the drinking systems?

Ms Comeau: We would go to CWWA for that information.

Senator Grafstein: Do you know what the consumer is paying for bottled water in each of your member communities?

Ms Comeau: These are not FCM's issues.

Senator Grafstein: I would like to deal with the question of accountability now. You have been very candid by saying there is confusion about who, what, and when. Do you agree that there is confusion about accountability?

Ms Comeau: Yes. Absolutely.

qu'il faudrait, par exemple, doter les municipalités d'infrastructures adéquates. Nous savons que Terre-Neuve est actuellement aux prises avec des problèmes d'émission d'avis de faire bouillir l'eau dans certaines de ses municipalités qui sont membres de notre organisation. Terre-Neuve connaît la pire situation au pays à cet égard.

Le président: Je crois que notre témoin a maintenant dit ce qu'elle avait à dire.

Le sénateur Grafstein: J'ai lu tout votre mémoire attentivement. Pour que nous puissions utiliser le plus utilement possible notre temps limité, il serait fort souhaitable que vous vous montriez réceptive aux questions qu'on vous pose. Si vous ne pouvez y répondre, vous faites bien de le dire.

Si je ne m'abuse, le Sierra Legal Fund, dont les représentants comparaîtront devant nous, a effectué une étude à propos des avis de faire bouillir l'eau. La vérité, c'est que votre association ne garde pas de dossier sur ces avis. La raison en est que les municipalités ne trouvent pas intérêt à se tenir au courant de la situation à cet égard à l'échelle nationale.

En fait, Terre-Neuve n'est pas la seule province à avoir eu des problèmes sur ce chapitre ces deux dernières années. Il s'en est posé de graves au Québec, et on a essayé d'y remédier. Il y en a eu aussi en Ontario. Des avis de faire bouillir l'eau ont également été émis en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et dans le Nord. Le chiffre que j'ai obtenu, et j'ignore s'il est exact ou non, est 800. Les résidents de 800 municipalités ont reçu des avis de faire bouillir l'eau, et le problème ne concerne pas seulement la bactérie E. coli; c'est donc épouvantable.

Je voulais savoir si les dirigeants de votre association reconnaissent qu'il est manifeste qu'un danger imminent guette les résidents de leurs municipalités membres. Quand je regarde ce qui est paru dans les journaux à ce propos, je constate qu'il existe une réelle menace en ce sens pour la santé publique.

J'aimerais également aborder la question de votre modèle de tarification. Combien en coûte-t-il par jour, en moyenne, à un ménage pour sa consommation d'eau potable salubre dans les municipalités canadiennes? Selon certaines sources, un ménage moyen utiliserait quelque 360 litres d'eau par jour. Ma question est la suivante: combien en coûte-t-il en moyenne par jour à un ménage canadien pour l'eau potable qui lui vient d'un réseau d'aqueduc?

Mme Comeau: Pour obtenir ce renseignement, il nous faudrait nous adresser à l'ACEPU.

Le sénateur Grafstein: Savez-vous combien paie le consommateur pour de l'eau embouteillée dans chacune de vos municipalités membres?

Mme Comeau: Ces questions ne relèvent pas de la FCM.

Le sénateur Grafstein: J'aimerais maintenant aborder la question des responsabilités. Vous avez dit très franchement qu'il y avait confusion à propos de qui fait quoi et quand. Admettez-vous qu'il y a confusion concernant les responsabilités de chacun?

Mme Comeau: Oui, tout à fait.

Senator Grafstein: As I understand, your solution is to continue with business as usual and ask $5.4 billion from the federal government.

Ms Comeau: No, I do not think that is appropriate.

Senator Grafstein: That is what you have said.

Ms Comeau: May I return to my point on the boil-water advisories? I have to explain why you might perceive that FCM would do things that are simply not appropriate for us to do. I would like to be clear on that. When a boil-water advisory is issued, it is because current guidelines are not being complied with. The boil-water advisory is a move toward ensuring compliance. The issue is not whether we need new guidelines. The issue is determining how to enforce our present guidelines. That is a provincial responsibility. FCM is a federal association and is concerned exclusively with federal jurisdiction. Therefore it is inappropriate for me to comment on provincial responsibilities.

On accountability, we have taken a comprehensive position. In this presentation, I have not said a word about money and, in fact, we got to infrastructure as the last point.

Senator Grafstein: Well, it says under your paragraph you do.

The Chairman: Pardon me. The request for $5.4 billion was made of Minister Paul Martin by the Canadian Water and Wastewater Association.

Senator Grafstein: The FCM reaches the conclusion in this paper that additional funding is required.

The Chairman: That is true. However, the figure is taken from a presentation given by the Canadian Water and Wastewater Association to Minister Martin in October 2001.

Ms Comeau: It is unfair to take the view that municipalities do not comply with existing guidelines is because people do not care. The reality is that municipalities do not have the funding to deal with these issues. You cannot continue to year after year under-spending in these areas and expect nothing to happen.

We are not in support of such non-compliance.Our position is that the guidelines are in place and should be enforced. However, enforcement does require resources to ensure the infrastructure can manage the problem.

We also believe that significant changes to water management are required. Critical changes include watershed planning, source protection, operator training and more regular testing. Funding is needed because those areas currently are not being well managed. Resources should be focussed on these areas.

Le sénateur Grafstein: Si je vous comprends bien, votre solution est de continuer comme si de rien n'était et de réclamer 5,4 milliards de dollars du gouvernement fédéral.

Mme Comeau: Non, je ne crois pas que ce soit approprié.

Le sénateur Grafstein: C'est pourtant ce que vous avez dit.

Mme Comeau: Puis-je revenir à ce que je disais concernant les avis de faire bouillir l'eau? Je me dois de vous expliquer pourquoi vous avez peut-être l'impression que la FCM ferait des choses qu'il ne serait tout simplement pas approprié qu'elle fasse. Je tiens à être bien claire là-dessus. Quand il y a émission d'un avis de faire bouillir l'eau, c'est que les lignes de conduite en vigueur n'ont pas été respectées. On émet un tel avis dans le but d'inviter la municipalité à se conformer aux règles. La question n'est pas de savoir si nous avons besoin de nouvelles lignes de conduite, mais plutôt d'établir comment nous allons nous y prendre pour faire appliquer celles qui existent déjà. Il s'agit là d'une responsabilité provinciale. La FCM est une association fédérale et elle ne s'occupe que de questions de compétence fédérale. Il ne m'appartient donc pas de me prononcer sur des questions de compétence provinciale.

À propos de responsabilité, nous avons pris à cet égard une position globale. Dans mon exposé, je n'ai pas du tout parlé d'argent, et, en réalité, je n'ai abordé la question des travaux d'infrastructure qu'en tout dernier lieu.

Le sénateur Grafstein: Pourtant, il y a un paragraphe de votre mémoire où vous le faites.

Le président: Je m'excuse, mais la demande de 5,4 milliards de dollars a été faite au ministre Paul Martin par l'Association canadienne des eaux potables et usées.

Le sénateur Grafstein: Dans le document que voici, la FCM en arrive à la conclusion que d'autres fonds sont requis.

Le président: C'est juste. Cependant, ce chiffre est tiré d'un mémoire qu'a présenté l'Association canadienne des eaux potables et usées au ministre Martin en octobre 2001.

Mme Comeau: Il est injuste de soutenir que, si les municipalités ne se conforment pas aux lignes de conduite prescrites, c'est parce que leur personnel manque de vigilance. La vérité, c'est que les municipalités n'ont pas les moyens de remédier à ces problèmes. On ne saurait continuer année après année à dépenser le moins possible dans ces domaines et s'attendre à ce qu'il ne s'y passe rien d'anormal.

Nous ne sommes pas d'accord pour qu'on déroge aux lignes de conduite prescrites. Notre position, c'est que des lignes de conduite ont été établies et qu'elles doivent être respectées. Cependant, on peut difficilement demander aux municipalités de s'y conformer si elles n'ont pas les ressources voulues pour se doter d'infrastructures qui soient à la hauteur.

Nous croyons également que d'importants changements s'imposent sur le chapitre de la gestion de l'eau. Il est notamment crucial de bien planifier la gestion des bassins hydrographiques, de protéger les sources d'approvisionnement en eau, de former adéquatement les exploitants des réseaux d'aqueduc et d'effectuer régulièrement des analyses pour vérifier la qualité de l'eau. Des fonds sont requis parce que ces volets ne sont pas convenablement

It would be unfair to say that we did not take a more comprehensive position. We know the issue of water management is about more than infrastructure. The question this committee is looking at, however, is whether new guidelines are needed and whether legislation is needed to do that.

The Chairman: Bill S-18 is not a guideline. It sets out the objectives to be attained. You are presenting arguments for more funding, but you have come to the wrong committee for that.

Ms Comeau: I am not asking for more funding.

Senator Grafstein: I find your brief confusing because, while you talk about full-cost pricing, you do not know the price of water in your municipalities. Perhaps you could obtain for this committee a cost model from your members. You have raised full-cost pricing, but we do not know what you are talking about.

Senator Adams: We are paying over $2.

Ms Comeau: That cost probably does not include your full-cost capital and operating costs. We are working now to develop a sustainable model that most municipalities can use. It has been developed on a model used in Hamilton, for which we can provide documentation. The Hamilton model demonstrates that pricing there does not cover the full capital and operating costs of the Hamilton system, but falls short by 80 cents per litre. There is a significant split between the price the consumer pays and the cost to provide the water. We have identified that problem.

Senator Grafstein: How can you know that? You said you did not have the numbers.

Ms Comeau: We have a study from Pollution Probe that lays out an interesting example in terms of Hamilton, which is one of the communities that has gone, in their view, toward fuller-cost pricing. There is this huge gap, which we now have identified.

We have engaged a firm to help us develop a model that communities can use for sustainable asset management. Anybody who applies to our green funds will receive this model and will be required to use it before they receive a grant.

I think we are operating within our jurisdiction and within our mandate.

gérés à l'heure actuelle. On devrait affecter davantage de ressources dans ces secteurs.

Il serait injuste d'affirmer que nous avons adopté une position trop étroite. Nous savons que la gestion de l'eau ne se ramène pas uniquement à un problème d'infrastructure. Cependant, la question sur laquelle se penche actuellement votre comité, c'est à savoir si de nouvelles lignes de conduite sont nécessaires et s'il s'impose qu'on adopte une loi en ce sens.

Le président: Le projet de loi S-18 n'a pas pour objet de fixer des lignes de conduite. Il établit les objectifs à atteindre. Vous faites valoir des arguments en faveur d'un accroissement du financement, mais vous ne vous adressez pas au bon comité pour exercer des pressions dans ce sens.

Mme Comeau: Je ne demande pas davantage de financement.

Le sénateur Grafstein: Je trouve votre mémoire déroutant, car, alors que vous parlez de tarification en fonction du coût de revient complet, vous ne savez même pas combien coûte l'eau dans vos municipalités. Peut-être pourriez-vous demander à vos membres, pour le bénéfice de notre comité, de nous fournir un modèle qui nous renseignerait sur les coûts. Vous avez soulevé la question de la tarification en fonction du coût de revient complet, mais nous ne savons pas de quoi vous voulez parler.

Le sénateur Adams: Nous payons au-delà de 2 $.

Mme Comeau: Ce coût n'inclut probablement pas le coût de revient complet des immobilisations et des dépenses de fonctionnement. Nous nous employons à élaborer un modèle qui se tienne et qui convienne à la plupart des municipalités. Il s'inspire d'un modèle utilisé à Hamilton et à propos duquel nous pouvons vous fournir de la documentation. En examinant le modèle de Hamilton, on constate que la tarification en vigueur dans cette ville n'inclut pas les coûts complets des immobilisations et des dépenses de fonctionnement du réseau d'aqueduc; on y note un manque à gagner de 80 cents le litre. Il y a un écart considérable entre le prix que paie le consommateur et ce qu'il en coûte à la municipalité pour fournir l'eau. Nous avons identifié ce problème.

Le sénateur Grafstein: Comment pouvez-vous le savoir? Vous avez dit que vous n'aviez pas les chiffres pertinents.

Mme Comeau: Nous avons en main une étude effectuée par Enquête pollution où l'on décrit l'exemple intéressant de Hamilton, qui, selon cet organisme, serait l'une des municipalités qui a adopté une politique de tarification en fonction du prix de revient complet. Or, il y existe cet énorme écart que nous avons pu observer.

Nous avons retenu les services d'une firme d'experts pour nous aider à élaborer un modèle que les municipalités pourront utiliser pour gérer rationnellement leurs actifs dans ce domaine. Toute municipalité qui fera une demande de financement à même notre fonds vert se verra remettre ce modèle et sera tenue de s'y conformer avant de pouvoir obtenir une subvention.

Je crois que nous exerçons nos activités dans les limites de nos compétences et de notre mandat.

Senator Grafstein: Do you know the costs to the health system caused by of health problems arising from bad drinking water in Canadian communities?

Ms Comeau: I do not.

Senator Grafstein: I would ask you to read for us a part of your brief, which, although insightful, seems to contain a contradiction. That is the third paragraph on page 3. Read that out for us, and then I will have some questions about this.

Ms Comeau: That paragraph reads as follows:

> These would be funded from a permanent infrastructure fund...

That is tripartite and does not just include the federal government.

> — modelled after the US Clean Water and Drinking Water State Revolving Funds, this Fund would provide local entities with the possibility of borrowing funds at zero or local low-interest rate for the purpose of capitalization.

This is what occurs in the United States today.

Senator Grafstein: Do you know what the precondition of that funding is?

Ms Comeau: Yes.

Senator Grafstein: What is that precondition?

Ms Comeau: The communities have to have in place the proper planning structures to manage their water systems. These include full-cost pricing.

Senator Grafstein: No, the precondition is to meet the federal drinking water enforceable standards; failing that, they receive not a cent.

Ms Comeau: I understand that, but the U.S. federal government has clearer jurisdiction in this area.

Senator Grafstein: No, they do not.

Ms Comeau: In our view, that may be how the Americans have moved forward.

Senator Grafstein: Do not confuse us. The committee will deal with the jurisdiction problem. You have your own problems and we have ours. At the end of the day, however, FCM is proposing a model.

Ms Comeau: That is right.

Senator Grafstein: That model is premised upon the American model.

Ms Comeau: Yes.

Senator Grafstein: The American model is premised upon federal, regulatory, quasi-criminal, legally enforceable standards. It is not based on peer pressure or guidelines.

Le sénateur Grafstein: Êtes-vous au courant de ce qu'il en coûte aux réseaux de services médicaux pour traiter des problèmes de santé attribuables à la consommation d'eau insalubre dans les municipalités canadiennes?

Mme Comeau: Je l'ignore.

Le sénateur Grafstein: J'aimerais que vous nous lisiez un passage de votre mémoire, qui, bien qu'éclairant, semble contenir une contradiction. Il s'agit du troisième paragraphe de la page 3. Lisez-le-nous, s'il vous plaît, après quoi j'aurai quelques questions à vous poser à ce sujet.

Mme Comeau: Ce paragraphe dit ceci:

> Ces travaux seraient financés à même un fonds permanent de financement de travaux d'infrastructure [...]

C'est une entente tripartite, qui n'implique donc pas seulement le gouvernement fédéral.

> [...] calqué sur le modèle du US Clean Water and Drinking Water State Revolving Funds. Ce fonds permettrait d'offrir aux administrations locales la possibilité d'emprunter des fonds à faible intérêt ou sans intérêt à des fins d'immobilisations.

C'est ce qui se fait aux États-Unis à l'heure actuelle.

Le sénateur Grafstein: Savez-vous quelle est la condition préalable pour pouvoir être admissible à ce financement?

Mme Comeau: Oui.

Le sénateur Grafstein: Quelle est cette condition?

Mme Comeau: La municipalité doit s'être d'abord dotée des structures de planification appropriées pour être en mesure de bien gérer son réseau de distribution d'eau potable. Une telle structure comprend la tarification en fonction du coût de revient complet.

Le sénateur Grafstein: Non, la condition préalable est de satisfaire aux normes exécutoires fédérales en matière d'eau potable. Une municipalité qui ne se conformerait pas à ces normes n'aurait tout simplement pas accès à cette source de financement.

Mme Comeau: Je veux bien, mais le gouvernement fédéral des États-Unis a une compétence mieux définie dans ce domaine.

Le sénateur Grafstein: Non, ce n'est pas le cas.

Mme Comeau: Selon nous, c'est peut-être dans cette direction que les Américains se sont orientés.

Le sénateur Grafstein: Évitez de nous embrouiller. Le comité s'occupera du problème de partage de compétences. Vous avez vos propres problèmes et nous avons les nôtres. Il demeure cependant que la FCM propose un modèle.

Mme Comeau: C'est juste.

Le sénateur Grafstein: Ce modèle s'inspire du modèle américain.

Mme Comeau: Oui.

Le sénateur Grafstein: Le modèle américain présuppose l'existence de normes fédérales, réglementaires, quasi pénales, et ayant force de loi. Il ne repose pas sur l'exercice de pressions par des pairs ou sur des lignes de conduite.

Ms Comeau: That is right. Senator Grafstein, the way the American model works, the liability is to the state and the funds go to the state. The state capitalizes the funds.

Senator Grafstein: That is not so.

Ms Comeau: It is true.

The Chairman: May I suggest, Ms. Comeau, that you submit to us in writing a detailed description of how this infrastructure model in the U.S. is used.

Senator Spivak: That would be helpful.

The Chairman: It is a good point.

Senator Spivak: For years, a lot of non-governmental groups and environmental groups have argued for water standards like the United States. You do not seem to be in favour of approach. What is wrong with a system that has laws instead of guidelines? I believe the Sierra Club argued for that.

Ms Comeau: That may be so, but I happen to work for the Federation of Canadian Municipalities, and they have a position. Our members have endorsed consideration of national standards.

The question is whether Bill S-18 is the proper vehicle through which to achieve national standards. Despite our brief time to present our position on this bill to this committee, we have tried to emphasize our main concern, which is the liability question. We have also tried to explain to you the other ways in which we are addressing the issue. That is as best as I can say it.

The Chairman: You mentioned the short time. You are quite right. I wanted you to think about making another written submission to us. You have heard our questions and our concerns. Therefore, to make up for the fact that you did not have a whole morning, perhaps you could write to address our concerns.

May I compliment the FCM on its consideration of land-use planning and watershed-based management. In the West, where I come from, that is very important to us because the water is badly contaminated by the time it reaches the end user, at great expense. Throughout the West, not only in Alberta, we have agricultural products, oil and gas products, and manufacturers' products. The surface water run-off from our cities carries salt, PCs, fertilizers and herbicide. We treat our sewage but not our surface water. It is different if the water hurts the fish. We have a law in the West that if the water kills the fish there is a penalty. If it kills people, that is different.

Senator Spivak: If we need you back, would you be willing to return and continue this discussion? This committee is a broadly

Mme Comeau: C'est exact. Monsieur le sénateur Grafstein, dans le modèle américain, la responsabilité d'appliquer ces normes relève des États et ce sont eux qui reçoivent les fonds. Ce sont les États qui capitalisent les fonds.

Le sénateur Grafstein: Ce n'est pas le cas.

Mme Comeau: Je vous dis la vérité.

Le président: Puis-je vous suggérer, madame Comeau, de nous soumettre par écrit une description détaillée de la façon dont on se sert de ce modèle d'infrastructure aux États-Unis.

Le sénateur Spivak: Ce serait utile.

Le président: C'est un bon point.

Le sénateur Spivak: Cela fait des années qu'une foule de groupes non gouvernementaux et environnementaux préconisent l'adoption, dans le domaine de la gestion de l'eau, de normes analogues à celles qui sont en vigueur aux États-Unis. Vous ne semblez pas en faveur de cette idée. Qu'avez-vous contre un régime fondé sur des lois plutôt que sur des lignes de conduite? Je crois que le Sierra Club s'y est dit favorable.

Mme Comeau: Peut-être, mais il se trouve que je représente la Fédération canadienne des municipalités et que cet organisme a pris position. Nos membres ont souscrit à l'idée d'envisager l'établissement de normes nationales.

La question c'est de savoir si le projet de loi S-18 est l'instrument approprié pour établir des normes nationales. Malgré le peu de temps dont nous disposions pour faire part au comité de notre position à l'égard de ce projet de loi, nous nous sommes efforcés d'insister sur ce qui nous préoccupe le plus, à savoir la question de la responsabilité. Nous avons également essayé de vous expliquer les autres angles sous lesquels nous abordons cette question. C'est ce que je puis vous dire de mieux.

Le président: Vous avez mentionné le peu de temps qui vous a été imparti. Vous avez tout à fait raison. J'aimerais que vous songiez à nous présenter un autre mémoire écrit. Vous avez entendu nos questions et sans doute pris acte de nos préoccupations. Par conséquent, pour compenser le fait que nous ne pouvions vous accorder un avant-midi complet, vous pourriez peut-être nous faire part par écrit de vos vues sur ce qui nous préoccupe.

Puis-je féliciter la FCM de sa position sur l'aménagement du territoire et la gestion des bassins hydrographiques. Dans l'Ouest, d'où je viens, ces aspects revêtent une grande importance parce que l'eau y est gravement contaminée quand elle atteint le consommateur, ce qui coûte extrêmement cher. Un peu partout dans l'Ouest, et non seulement en Alberta, nous avons des résidus agricoles, des résidus pétroliers et gaziers, et des résidus industriels. Les eaux de surface en provenance de nos villes charrient du sel, des PC, des fertilisants et des herbicides. Nous traitons nos eaux usées mais non nos eaux de surface. On agit différemment si on nuit au poisson. Dans l'Ouest, la loi impose une sanction si l'eau tue le poisson, mais il en va autrement si l'eau tue des gens.

Le sénateur Spivak: Si nous jugions nécessaire de vous convoquer de nouveau, seriez-vous disposée à nous revenir et à

based group and may need to address these matters further with you.

Ms Comeau: Yes, I would be willing.

Senator Watt: My question is an extension to Senator Adams' question regarding to your membership. Do you also have members from Nunavik, Labrador, and the Indian reserves?

Ms Comeau: We represent municipal governments, not First Nations. We do have members from Labrador and Newfoundland, to the degree that there are municipalities there. The board of directors is elected from the membership, based on population and other factors. We have four or five members from Newfoundland and Labrador, and then it builds across the country in terms of population.

Senator Watt: I wonder if you can provide us with a list of your membership, including members from Nunavik, in the north of Quebec.

Ms Comeau: Certainly.

Senator Watt: Thank you.

The committee adjourned.

poursuivre cette discussion avec nous? Notre comité est un groupe très diversifié, et nous aurons peut-être besoin de nous pencher sur ces questions plus avant avec vous.

Mme Comeau: Oui, je serais prête à le faire.

Le sénateur Watt: Ma question va dans le sens de celle du sénateur Adams concernant la composition de votre organisme. Avez-vous également des membres du Nunavik, du Labrador et des réserves indiennes?

Mme Comeau: Nous représentons des administrations municipales, mais non des Premières Nations. Oui, nous avons des membres de la province de Terre-Neuve et du Labrador, pour autant qu'il s'y trouve des municipalités. Notre conseil d'administration est élu par nos membres, en fonction de la population et d'autres facteurs. Nous avons quatre ou cinq membres qui viennent de la province de Terre-Neuve et du Labrador, puis nous en avons d'un peu partout au pays selon l'importance de la population.

Le sénateur Watt: Je me demande si vous ne pourriez pas nous fournir la liste de vos membres, y compris ceux du Nunavik, dans le nord du Québec.

Mme Comeau: Bien sûr.

Le sénateur Watt: Merci.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Post payé
Lettermail Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

October 23, 2001

From the Canadian Water and Wastewater Association:

Duncan Ellison, Executive Director;

Ron Patterson, President;

André Proulx, 2nd Vice President;

Ian Douglas, Chair of the Drinking Water Quality Committee.

October 25, 2001

From the Federation of Canadian Municipalities:

Louise Comeau, Director, Sustainable Communities and Environmental Policy;

Sylvestre Fink, Policy Analyst for Environmental Issues; Community Energy Systems.

Le 23 octobre 2001

De l'Association canadienne des eaux potables et usées:

Duncan Ellison, directeur général;

Ron Patterson, président;

André Proulx, 2e vice-président;

Ian Douglas, président du comité de la qualité de l'eau potable.

Le 25 octobre 2001

De la Fédération canadienne des municipalités:

Louise Comeau, directrice, Collectivités viables et politiques environnementales;

Sylvestre Fink, analyste des politiques sur les questions environnementales; Section de l'énergie communautaire.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9